

DÉTECTIVE

Le secret de Bougrat



Jamais Bougrat ne voulut évoquer le drame mystérieux qui l'avait conduit au bagne. Mais, à l'île Margarita, au Venezuela, il a confié à notre envoyé spécial le secret de la mort de Rumèbe.

(Lire, pages 4 et 5, le sensationnel reportage de Henri Danjou sur "La Route de l'Évasion".)

AU SOMMAIRE { Le fou du diable, par Robert Hennemont. — Leïlah, la belle almée, par Louis Palauqui. — Le crime du sorcier, par Louis Thibaud. —
DE CE NUMÉRO { Tunnel de la mort, par Marcel Montarron. — Tueurs à gages, par Georges Strem. — Procès bizarres et comiques, par René Trintzius.

Encore la loi bâclée

UNE information, propre à réjouir les amateurs d'humour les plus exigeants, était publiée récemment à l'occasion d'un procès qui devait venir devant une Cour d'assises du Midi : un des accusés, ayant bénéficié de la loi du 7 février 1933, avait été mis en liberté et, comme il avait jugé inutile de répondre à la citation, on avait été obligé de renvoyer l'affaire à une autre session.

Peut-être le grand public ne sait-il pas exactement ce que coûte un pareil débat : trente-six jurés, venus des quatre coins du département, auxquels des indemnités de voyage et de logement sont dues, un Conseiller à la Cour, des forces de police, des témoins dérangés, toute une organisation importante montée inutilement, puisque le



M. Léon Bérard fit, au Sénat, une critique sévère de la loi.

Code d'instruction criminelle ne permet pas de juger par défaut l'accusé, comme au tribunal correctionnel, par exemple, et qu'il est nécessaire de recourir à la procédure spéciale de contumace.

Ce fait constitue un argument de plus en faveur de la révision de la loi, dont nous avons déjà montré, par des études précédentes, les inconvénients, les lacunes, les dangers.

Nos critiques ont reçu une confirmation impressionnante dans la séance du Sénat consacrée au budget de la Justice, le 12 mai dernier. Après les prudentes réserves que formula le rapporteur, M. Lisbonne, M. Léon Bérard — ancien garde des Sceaux et membre du Conseil de l'Ordre des avocats de Paris — fit entendre à la tribune quelques sages paroles :

« ... Sur le principe même d'où procède cette loi — dit M. Léon Bérard — l'accord est fait depuis longtemps entre tous les esprits libéraux. Tout inculpé est présumé innocent, jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable par une décision définitive. La liberté est la règle ; la détention préventive, l'exception. Là-dessus, accord unanime.

« La difficulté commence lorsqu'il s'agit, en législation, d'organiser ces principes sans que la loi tourne à la confusion des honnêtes gens et à la sécurité des coupables... »

Et c'est, en effet, le résultat que le législateur n'a certainement pas souhaité, mais auquel aboutit la loi bâclée.

En matière de perquisitions, la loi du 7 février 1933 est franchement néfaste. Le succès de cette mesure est la célérité et, comme l'a dit spirituellement le sénateur des Basses-Pyrénées, « un certain caractère d'imprévu » ; notamment dans les affaires financières — une des formes les plus répandues de l'escroquerie contemporaine — « dont le secret réside et demeure caché dans des comptabilités, dans des correspondances, dans des papiers de toute sorte... ».

Le juge d'instruction est désormais obligé de procéder lui-même aux perquisitions ; en pratique, cette obligation est impossible, car ce magistrat ne peut continuellement être hors de son cabinet, courir à droite et à gauche, fouiller les coins et les recoins. Alors, on ne perquisitionne que dans les cas extraordinaires et c'est une aubaine pour les coquins.

D'autant plus que la nécessité de requérir des témoins pour assister à la perquisition donne un certain caractè-



M. du Bousquet de Florian présidait la 7^e Chambre de la Cour.

Un président impatienté

Un incident qui aurait pu finir très mal, et qui a été arrangé grâce à la haute diplomatie et à l'autorité du grand magistrat qu'est le Premier Président Eugène Dreyfus, s'est produit récemment à la 7^e Chambre de la Cour.

M^e Lyon-Caen venait de prendre la parole, un dossier volumineux devant lui. Le président, M. du Bousquet de Florian, considérant d'un œil hostile les nombreuses cotes de plaidoirie, interrompit brutalement l'avocat :

— Maître, du train dont vous allez, je vois que vous en avez pour longtemps.

— Effectivement, Monsieur le président, pour deux heures.

— Il n'y a pas d'affaires de deux heures à la 7^e Chambre de la Cour.

Furieux, M^e Lyon-Caen ferma son dossier et le jeta sous le nez du président ; puis, il se précipita chez M. Dreyfus et lui raconta l'histoire.

Le Premier convoqua le président de la 7^e Chambre, eut avec lui un entretien particulier, et, quelques instants plus tard, pria M^e Lyon-Caen de venir le rejoindre.

— Allons ! serrez-vous la main, dit M. Dreyfus.

La paix fut conclue et le Premier, se tournant vers l'avocat :

— Et maintenant, Maître Lyon-Caen, vous pourrez plaider deux heures, si vous voulez...

tère de publicité, tout à fait contraire à l'essentiel de cette formalité qui est d'être inattendue...

« ... L'inculpé — dit encore M. Léon Bérard — est donc solennellement avisé par le juge que tel jour, telle heure, à son domicile, dans ses bureaux ou ailleurs, une perquisition aura lieu. Selon les circonstances, un fondé de pouvoir sera convoqué ou bien la famille. Pour peu que l'on soit initié aux choses de la pratique judiciaire, on se rendra compte que cet inculpé serait vraiment abandonné des hommes et des dieux, s'il ne parvenait pas, avec tout ce luxe de précautions légales, à mettre ses papiers à l'abri, et s'il ne réussissait pas à faire le vide devant le magistrat instructeur. Il est même à craindre qu'il n'y réussisse d'autant mieux qu'il sera plus puissant en relations et en moyens de toute sorte... »

Qu'un ancien ministre de la Justice ait pu s'exprimer ainsi, voilà qui juge la loi.



M. Lisbonne avait déjà formulé de prudentes réserves.

Arènes sanglantes

Miguel Hernandez Pena, un citoyen de Madrid, âgé de dix-neuf ans, se rendait tous les jours aux nouveaux abattoirs de la ville, où il se livrait à des expériences de taurinomie sur les animaux réunis dans les corrales. Car Hernandez Pena se préparait à la carrière de toréador.

Un garde civil étant venu lui dresser procès-verbal pour avoir pénétré sans permis dans les corrales municipaux, le jeune homme protesta avec tant de vigueur que le policier s'arma de son revolver.

Une lutte s'ensuivit, au cours de laquelle Hernandez Pena fut tué.

Les bouchers des abattoirs accoururent ; le garde civil leur expliqua le drame. Une vive discussion s'éleva, les uns prenant parti pour la victime, les autres pour l'assassin. Si bien qu'une nouvelle rixe éclata, au cours de laquelle un des bouchers fut mortellement blessé.



Pena allait tous les jours aux nouveaux abattoirs de la ville.

Meurtrière par persuasion

Une étrange affaire d'assassinat vient d'être soumise à un tribunal de l'Illinois, en Amérique. L'accusée est une jeune fille de dix-sept ans, Loretta Schmitz, qui tua d'une balle de revolver un garçon de ferme, Oliver Day.

Il ressortit, au cours des débats, que Day avait poursuivi la jeune fille de ses avances, mais qu'elle l'avait repoussé.

Un matin, pris d'un accès de rage subite, le garçon de ferme saisit un fusil de chasse et entra dans la chambre du père Schmitz, qu'il blessa mortellement à la tête, tandis que sa femme se réfugiait dans une maison voisine. Alors, Oliver arma de nouveau son fusil et pénétra chez la jeune fille en criant :

— Je vais vous tuer !

Puis il l'entraîna dans sa propre chambre. Là, il braqua son fusil sur



Le tribunal prononça l'acquiescement de Loretta Schmitz.

elle, répétant ses menaces... Loretta ferma les yeux, attendant le coup fatal. Mais Day changea brusquement de projet, et, se jetant aux pieds de la jeune fille, se mit à la supplier :

— Tuez-moi, tuez-moi, ou c'est moi qui vous tuerai... Je suis un assassin, un homme perdu, tuez-moi avant qu'ils ne viennent m'arrêter !...

Bouleversée, hypnotisée, Loretta saisit le fusil. Day défit lui-même le cran de sûreté et alla s'adosser contre le mur... Elle visa d'une main tremblante, pressa sur la gâchette, et son soupirant s'écroula sans un cri...

Impressionnée par l'accent véridique de Loretta, l'accusation elle-même a demandé l'acquiescement.



M. E.-A. Valsamachi, l'éminent avocat du barreau d'Athènes.

Le couvent des supplices

Dans son numéro du 18 mai dernier, *Détective* a relaté à ses lecteurs l'extraordinaire aventure des petites nonnes du couvent de « Morte-Mer », en Grèce, suppliciées par la supérieure et par l'igoumène Mathieu-le-Lauriotte.

Les tribunaux athéniens se préparent à juger l'affaire. Des puissances occultes sont intervenues en faveur des accusées, mais on espère pourtant que le talent et la foi ardente de M^e E.-A. Valsamachi, avocat réputé du barreau d'Athènes et défenseur des petites martyres du monastère damné, arrachera la condamnation des bourreaux.

Cette semaine, paraît...

Deux livres de notre éminent collaborateur Louis Roubaud vont paraître cette semaine.

L'un, *Démons et Déments*, dont les lecteurs de *Détective* ont lu de nombreux chapitres sous la forme d'un remarquable reportage publié ici il y a quelques mois, est édité à la *Nouvelle Revue Française* (Gallimard) ; l'autre, *Baltique, Adriatique, attention !* forte et impressionnante étude sur les Etats Balkaniques et sur notre politique étrangère dont les Balkans sont le nœud, paraît chez Baudinière.



Louis Roubaud, le grand reporter, devant son bureau.

VOILA CENT ANS

Quatrebœuf, le massacreur

Au début de juin 1833, on trouva un matin, les époux Alix Frochot massacrés dans la cour de leur ferme, au hameau du Boulot, près d'Avrigny (Oise). Les victimes avaient été tuées avec un fusil de chasse. L'examen de plomb et des bourres permit d'affirmer avec certitude que les cartouches ayant servi au double meurtre avaient été fabriquées par un vieux chasseur du pays, le père Faron.

Arrêté, malgré ses protestations d'innocence, le père Faron fut saisi par ces déclarations du fils Frochot :

— Le soir du crime, j'étais couché lorsque j'entendis quelqu'un appeler dans la cour. Papa s'est levé en disant : « C'est Quatrebœuf qui vient encore demander à coucher dans la grange ; tu vas voir comment je vas



D'une décharge de chevrotines Quatrebœuf abattit l'enfant.

l'envoyer promener ! » Mon père est sorti, suivi de ma mère. Je les ai entendus se disputer avec Quatrebœuf puis, deux coups de feu ont éclaté.

Quatrebœuf était un contrebandier sans feu ni lieu, qui vivait de rapine et couchait dans les fenils ou à la belle étoile. Mystérieusement averti le contrebandier disparut avant l'arrivée des gendarmes. La trouvaillerie d'une sacoche qu'il avait abandonnée fit découvrir onze cartouches semblables à celles ayant servi au crime. Les cartouches que Quatrebœuf avait volé, un jour, au père Faron.

Celui-ci fut relâché et le contrebandier activement recherché. Mais il demeura introuvable. Sans doute revint-il épier l'enfant qui l'avait dénoncé, car il le surprit un jour à l'orée d'un bois. Le gamin, affolé, se jeta aux pieds du bandit, implorant grâce. Mais la brute l'abattit à son tour d'une double décharge de chevrotines.

Il disparut à nouveau et ce ne fut que deux ans plus tard qu'on retrouva, enfouis sous les feuilles mortes dans une forêt voisine, le squelette de la fusil du contrebandier. Quatrebœuf s'était fait justice en se tirant une cartouche dans la bouche.

MARIANNE PUBLIE CETTE SEMAINE :
GRAND HEBDOMADAIRE LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Une nouvelle inédite

LE SECRET DE PYECRAFT

par le célèbre romancier anglais

H.-G. WELLS

TOUS LES MERCREDIS 16 pages illustrées 75 c. Abonnement (France et Colonies) Un an 32 fr. Six mois 18 fr.

LE FOU DU DIABLE

II (1)

La Belgique devenait inhospitalière à Hyacinthe Danse. Il fit ses valises et traversa la frontière : — Nul n'est prophète dans son pays, déclara-t-il d'un air désabusé. Mais dans quelques années, lorsque je reviendrai à Liège, je serai célèbre et admiré par tous ceux qui me dénigrent aujourd'hui.

On sait quelle devait être la triste gloire qui allait le signaler, quinze ans plus tard, à ses concitoyens.

La guerre venait de se clore par l'armistice du 11 novembre. La France était encore saignante de ses plaies. Le fou du diable pensa que le genre patriotique devait avoir du succès et, repris, sur le tard, par sa vocation théâtrale, il s'exhiba sur les scènes de music-hall pour flétrir, en des couplets d'un chauvinisme violent et grossier, Guillaume II — le Kaiser rouge — et le Kronprinz. Il avait troqué son nom de Danse contre celui de Claudel, et la veste noire et les manches de lustrine du bouquiniste contre l'habit gris, le gardénia à la boutonnière et le haut-de-forme de fantaisie.

Mais il s'aperçut bientôt qu'il faisait fausse route. Il n'était pas fait pour la tragédie, car, dès qu'il apparaissait en scène, le public éclatait de rire. Cette deuxième expérience dans le domaine de l'art n'avait pas mieux réussi que la première. Après une séance orageuse au « Bobino » de Paris, où il se fit mettre en boîte par le public de Montparnasse, il regagna Liège, dégoûté de l'humanité qui ne savait pas comprendre son talent !

Dans la petite ville endormie sur les bords de la Meuse et repliée dans sa vie tranquille, on avait oublié peu à peu les avatars du bouquiniste de Saint-Séverin. Hyacinthe Danse décida de monter une troupe de music-hall dont il serait la vedette. Mais il n'osa pas s'exhiber devant le public de Liège. Il avait gardé un mauvais souvenir de son unique soirée au Wintergarten. C'est devant les foules villageoises, peu difficiles sur la beauté, l'esprit et le charme des interprètes, qu'il fit représenter des revues de son cru.

Sa troupe se composait de quelques cabotins sans talent, dont les plus médiocres music-halls de Belgique ne voulaient point, et de quelques demoiselles de petite vertu qui partageaient son lit et auxquelles il inculquait la vocation de la débauche, sinon du théâtre.

(1) Voir « DÉTECTIVE », n° 239.



Danse, qui avait pris le surnom de Claudel (le deuxième à droite) avait réussi à se faire engager dans des troupes de dixième ordre qui s'exhibaient en banlieue.

Mais ce fut bientôt la débâcle. L'imprésario fit faillite.

Ecœuré pour un temps des tréteaux, Hyacinthe Danse décida de diriger son talent vers un nouveau domaine. Après avoir été l'acteur Claudel, il devint le poète-philosophe Armand Montaigne, membre de nombreuses sociétés savantes.

Le nouvel homme de lettres assiégea les rédactions des quotidiens liégeois pour placer des manuscrits, mais on n'avait nulle peine à découvrir dans ses élucubrations le plagiat ou le déséquilibre.

Il fonda une revue prétentieuse intitulée : *Causons*. Ce n'était que le programme du « Pavillon de Flore », un théâtre de quartier, dont il assurait la publicité moyennant finances. Il avait obtenu des lettres d'encouragement de personnalités illustres qu'il publia dans son premier numéro. Elles étaient signées de Aristide Briand, Raymond Poincaré, du maréchal Foch, de M. Devèze, ministre belge de la Défense Nationale, du colonel Maessens, le défenseur du fort de Loncin. Certains de ces illustres parrains lui donnaient du « *Cher Monsieur Montaigne* »...

Hyacinthe Danse, atteint de la folie des grandeurs en présence de pareils patronages, se croyait promis aux plus brillantes destinées.

Mais *Causons* n'eut que cinq numéros et sombra tout aussitôt dans l'oubli.

Danse-Claudel-Montaigne subissait alors des crises de mysticisme auxquelles succédaient des crises d'érotisme. On le vit passer ses journées à l'église et ses nuits dans les maisons hospitalières de la rue Sur-Les-Foulons.

C'est là qu'en 1923 il rencontra Joseph Deblauwe dont il fit bientôt son ami intime. C'était au « Grand 40 ». Deblauwe, qui pratiquait encore le métier de journaliste — il devait se faire renvoyer du journal

quelques mois plus tard pour indécatesse et escroquerie — était le chevalier servant de la fille Bergerette, l'étoile du bordel.

Cette femme devait faire parler d'elle plus tard. Expulsée de Belgique, elle se réfugia, suivie de son amant, à Barcelone. Puis elle reentra en France et vint s'installer à Paris. Là, un soir, elle fit la connaissance d'un danseur mondain, un Espagnol, Carlos de Tejada. Pour le suivre, elle abandonna Deblauwe, l'homme qui, à cause d'elle, avait tout sacrifié : avenir, famille, honneur. La vengeance de Deblauwe ne se fit pas attendre. On découvrit, pourrissant dans sa garçonnière, l'élégant danseur, qui pratiquait aussi le métier de maître-chanteur et d'escroc des cœurs. Il avait été tué à coups de revolver.

En 1923, Deblauwe, par sa conduite, laissait deviner la route terrible où il allait s'engager. Avec l'argent d'un avocat de Budapest qui voulait faire chanter son beau-père, riche industriel de la région liégeoise, il avait édité un journal satirique, *Nanesse*. Quand il quitta Liège pour suivre en Espagne la prostituée de la rue Sur-Les-Foulons, il revendit la feuille de chantage pour 2.000 francs à Danse qui en prit la direction et lui donna une forme nouvelle.

On pouvait, au tarif de la publicité, anéantir en trois lignes une réputation. Le fou du diable détruisit en trois ans plus de ménages qu'une Chambre des divorces en un demi-siècle. *Nanesse* était devenu le dépotoir de tous les cancanes, de toutes les médisances, de toutes les méchancetés de Liège et de sa région.

Quelques-unes de ces victimes se vengèrent immédiatement. Au grand amusement des badauds qui applaudissaient avec plaisir, il écopa de sévères corrections en pleine place publique. Puis il se forma bientôt un syndicat de diffamés qui le poursuivit pour délit de presse. Ce fut la Cour d'assises. Douze jurés furent réunis pour apprécier en connaissance de cause ses talents de polémiste. Hyacinthe Danse cré-

na jusqu'au jour de l'audience. Il ne répondit pas à l'appel de son nom. Durant la nuit, il avait gagné la frontière et s'était réfugié en France.

C'est par contumace que, en 1926, la Cour d'assises de Liège condamna à deux ans de prison le fou du diable.

En France, ce fut une suite d'avatars nombreux. Il avait emporté dans ses valises le fameux habit gris qu'il avait porté dans ses exhibitions de music-hall. Le philosophe redevint baladin. Il réussit à se faire engager, ainsi que sa maîtresse Armande Comtat, dans des troupes de tournées. Troupes de dixième ordre, aux acteurs sans talent, aux costumes fanés, aux décors miteux, et qui s'arrêtaient dans les petites garnisons de province.

Claudel peut alors donner libre cours à son goût de la publicité. Son nom s'étale en lettres énormes sur les affiches. Il paye l'imprésario de la troupe pour être placé en vedette : *Le célèbre comique des premiers music-halls d'Europe... L'étoile célèbre des concerts français et belges... L'inénarrable Claudel... Le célèbre fantaisiste... Le grand comique national...*

C'est la vie grise des acteurs de tournées misérables : les hôtels froids et malodorants ; les lits sans confort et sans joie ; les wagons de troisième classe ; les déjeuners froids ; les coulisses poussiéreuses.

Ce sont les petites querelles de cabots vaniteux, les jalousies mesquines, les plaisanteries grasses, cette promiscuité sans art et sans beauté.

La prétention du fou du diable le fait se brouiller avec ses directeurs. Le public le siffle et le chahute. Ce n'est qu'en payant la forte somme qu'il obtient des articles d'éloges dans certaines feuilles de chou de province.

Bientôt, il doit renoncer à la scène, à ses pompes et à ses œuvres. Claudel-le-cabotin n'est plus. C'est le philosophe, poète et savant, Armand Montaigne, qui reprend son rôle. Il se lance dans l'occultisme. Etabli à Boullay-les-Trous, il érige sa « Thébaidé », rêve d'avoir des disciples.

Mais il touche au monde ignoré des morts, à ce royaume mystérieux de l'au-delà où il ne faut qu'aborder avec prudence et piété. Hyacinthe Danse n'a pas de ces respects. Il ne voit là qu'une occasion de plus de satisfaire sa sensualité exaspérée et de poursuivre son métier de maître-chanteur.

Mais les morts et les esprits se vengent. C'est la folie qui s'annonce...

Pourquoi fallut-il qu'une vieille femme et qu'une amante dévouée fussent les victimes innocentes des erreurs et des péchés du fou du diable ?...

Robert HENNUMONT.

Au « Grand 40 » (ci-dessous, à gauche), il connut Deblauwe (ci-dessous) qui lui céda le journal de chantage « *Nanesse* ».



Claudel paraissait sur les planches en habit gris et en haut-de-forme de fantaisie, une fleur à la boutonnière.

Il se plaisait à rimer des vers médiocres et à collectionner des annonces publicitaires.

et le fameux comique
CLAUDEL
Boule-Baccarra
de Tramways après le spectacle :

LA ROUTE DE L'ÉVADÉ

II. — LE SECRET DE BOUGRAT⁽¹⁾

Les miracles de l'évadé

« Suis-je laissé prendre au charme pénétrant de l'île perdue de la mer des Caraïbes ? Où sont mes soucis ? Je participe à la vie du docteur Bougrat, l'évadé... »

Chaque matin, il vient me tirer de mon hamac, car il se lève tôt. An-Amélia, la servante noire, enroule aussitôt le filet de toile blanche autour du pilier que marque ma place.

Je vais, je viens, de l'auberge à la clinique et de la clinique au port, et suis sans cesse assiégré par ceux qui ont à me faire l'éloge de leur médecin, Le Président de l'Etat, M. le général Bermudès, ne me fait-il pas appeler pour me donner une attestation officielle, paraphée du sceau, et qui doit témoigner en France du rôle que joue l'ancien forçat ? Vers midi, je vais chercher Bougrat à la clinique et nous allons nous attabler sur le port, en face des barques où les noirs urubus — les mêmes charognards qu'à Cayenne — tiennent concile. L'après-midi, je l'accompagne dans ses visites et il en profite pour me faire parcourir l'île dans ses parties les plus sauvages, là où les petits Indiens vivent nus jusqu'à leur quinzième année, là où les femmes leur tendent leurs petits, comme s'il pouvait leur insuffler une force bénéfique. Parfois, nous entrons dans la cabane d'un pêcheur de perles, d'un ciseleur d'écaillés. L'évadé et l'homme libre communient dans une même admiration pour les merveilles de la mer. Vers le soir, nous nous retrouvons de nouveau au port, parmi dix insulaires, n'ayant rien pour nous distraire d'un calme immense que, très rarement, l'apparition d'un point noir à l'horizon, un quelconque bateau d'Europe. Quelquefois, nous déjeunons et nous dinons ensemble, et c'est seulement pour qu'entre nous puisse plus facilement surgir le passé.

Sa voix monte, joyeuse, comme s'il entonnait un hymne de libération aux divinités bienfaisantes. J'écoute l'aventure singulière.

« Je n'ai dû la liberté qu'à un hasard extraordinaire, dit Bougrat. Si je n'avais entendu tousser le chef civil à Trapa et si je ne l'avais guéri, sans doute serais-je en train de mourir là-bas. »

Dans le bruit des verres qui s'emplissent, il en appelle à Guaicho Lacheco, un commerçant de Trapa qui a été témoin du miracle.

« J'étais en prison à Trapa, avec mes huit compagnons, et nous n'avions pas grand air, avec les pantalons déguenillés, les chaussures trouées, les vestes de forçat dans lesquels on allait nous renvoyer au bagne. Il se trouva que le chef civil — un brave homme qui, par humanité, nous nourrissait à ses frais — passa devant la prison et eut un accès de mauvaise toux. J'en fis la remarque au gardien. J'ajoutai que cette toux devait être provoquée par un ulcère et que ce pouvait être la conséquence d'une opération mal faite. La conversation fut rapportée, et je vis arriver peu de temps après le chef civil. Il me questionna. On est courtrois au Venezuela. « Comment savez-vous cela ? » Je lui dis que j'étais

médecin et que, s'il le voulait, je l'examinerais volontiers et lui ferais une ordonnance. La fortune voulut que le mal disparût dans les quarante-huit heures. C'est tout... »

« La chance encore, dis-je. — Toujours la chance ! sourit Bougrat. Le chef civil avait sa femme malade. Il la croyait perdue et me demanda de la soigner. J'étais vêtu comme un sauvage : il m'envoya un tailleur à la prison, me fit confectionner un vêtement blanc. Sa femme guérit. Il m'accorda des dons divins. A midi, le jour même, mon protecteur m'installait dans sa maison. Le tambour du hameau annonçait aux habitants qu'un médecin était arrivé dans le pays. La nouvelle se répandit et on accourut si bien de tous les hameaux environnants qu'à la fin de la journée j'avais gagné deux cents bolivars : près de huit cents francs. J'étais riche... »

« Je dus ma chance à plusieurs causes. Tout d'abord, à Trapa, il n'y avait pas de médecin et les pharmaciens faisaient payer leur consultation fort cher. En outre, j'obtins plusieurs guérisons. Il n'en fallut pas davantage pour créer une mystique. Croirez-vous qu'aujourd'hui encore, à Trapa, on conserve sur la plage, comme une relique, la barque dans laquelle je suis arrivé ? Je bénéficiai évidemment de circonstances étonnantes. Ainsi, on m'amena, en pleine nuit, sur un hamac, une femme de la montagne qui avait eu la jambe déchiquetée par la décharge d'un piège à tigre. Il n'y avait pas d'électricité dans le hameau. Il me fallait l'opérer à la lumière des lanternes que tenaient les pêcheurs. Je n'avais aucun instrument de chirurgie. On alla me chercher une scie de boucher, une aiguille à coudre les filets et un rasoir. L'opération dura deux heures. La femme fut sauvée et la jambe aussi... Tant et si bien que les pharmaciens proclamèrent qu'ils me dénonceraient au Président de la République pour exercice illégal de la médecine, et que l'ordre arriva de Caracas de me conduire à la prison de Carupano... Et c'est à Carupano que le transport Saint-Laurent vient, périodiquement, de Guyane, faire la cueillette des évadés !... »

« Ainsi, vous fûtes emprisonné de nouveau, dis-je. — Comme tous mes compagnons. Mais des pétitions circulèrent. Les notables en appelèrent au général-président Gomez. Une nuit, on vint m'éveiller dans le calabos (1) de Carupano, où l'on ne peut entrer qu'à genoux. »

« — Esta libre. »

Chaque matin, Bougrat revêt la blouse et la toque du chirurgien, et, avec une autorité et une bonne humeur constantes, il soigne les innombrables malades qui affluent à sa clinique.

« Libre ! J'étais à ce point transporté de joie que je demandai qu'on fit ouvrir la porte et qu'on me servit du brandy. Pat sorti dans les rues et me promenai jusqu'à l'aube, comme un fou, pour mieux goûter ma liberté... »

« C'est tout ce qui m'arriva, ou presque le répète. On m'appela à Cumana la suite d'un tremblement de terre, qui s'était déclaré. Les malades étaient si nombreux qu'il fallut établir un service dans mon hôtel. En quatorze jours, je visitai des centaines de malades. Vers le même temps, un événement fit de moi un homme sacré, en pleine insurrection, et à travers les révolutions, opérer un colonel qui avait eu la gorge tranchée d'un coup de hache. C'était à huit heures de cheville pleine nuit ; je n'avais aucune arme et je ne voulais pas m'accompagner. Quand on a fait la guerre, on n'a pas l'habitude de ser sans secours un homme qui est en danger et j'avais le sentiment de ne pas pouvoir faire autre chose que ce qui se faisait en France. Je m'en remercia en me tournant sur le territoire, mais les médecins qui me soignaient, malgré moi... »

Le président de l'Etat, M. le général Bermudès (qu'on voit en bas, dans le jardin, devant une table de bois le représentant sur un cheval), fit appeler un envoyé spécial et lui remit une attestation officielle, paraphée du sceau, et qui doit témoigner en France du rôle bénéfique de Bougrat dans

A peine la voiture de Bougrat est-elle arrivée à l'entrée d'un village qu'elle est entourée d'un essaim turbulent d'enfants indiens à demi-nus.



GRAND REPORTAGE D'HENRI DANJOU

LEVATION

voulait me faire retourner au bagne. Je n'étais pas marié. En 1930, une fille, Solange, naquit. Par la suite, ma femme et moi nous fûmes punis par les fièvres et nous vîmes nous marier à Margarita. Une deuxième fille nous naquit, Thérèse. La population m'a accueilli et me protégeait contre une nouvelle menace de la part de la médecine. Voilà, maintenant, je suis tranquille et espère demeurer dans cette histoire... »

— Elle qui est-actuellement Mme Bougrat a en fait les noms de Solange et de Thérèse — dit-il — et me sourit. J'écoute encore l'autre histoire merveilleuse. Un conte... Il y avait, par les pêcheurs de Trapa, que l'arrivée de huit pêcheurs attirait sur la plage, une jolie jeune fille en qui coulait un sang d'Europe, une jeune fille d'un architecte italien qui, il y a dix ans, délaissa son père et ses sœurs, pour venir vivre l'aventure de la brousse et de la jungle au Venezuela, sur les bords de l'Orénoque. Elle vit Bougrat nu et enchaîné avec les autres, mais elle fut aussi de celles qui se penchèrent sur lui leurs lanternes quand il était dans les femmes du pays. En cinq mois, deux fois que le destin met sur la même route en même temps à se dire bien des choses. Bougrat lui dit sa son odyssee : « On m'a accusé d'avoir tué », disait-il. La jeune fille ne voyait plus son visage et des yeux. Que lui importait l'Europe ! Elle l'aimait. On les maria devant le prêtre, presque quatre ans, mois pour mois, après l'arrivée de Marseille.

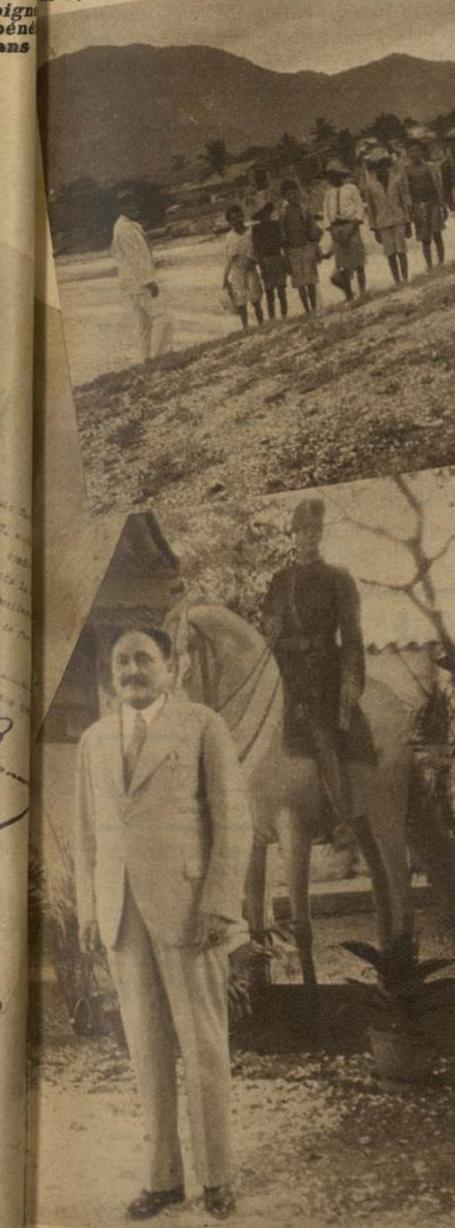
Mon secret

quelques jours avant mon départ, j'organisais un dîner français à la posada ; un dîner où ne devaient entrer ni morocoy (chair de tortue), ni bouilli, ni haricots noirs. Nous avions apporté dans ce but, de Caracas, Deloffre, mon espagnol de voyage, le maître de ce restaurant « la Suisse », qui est une maison de France à Caracas, et moi-même, le plus possible de plats de chez nous et aussi, trésors rares dans la région des Caraïbes, quelques bouteilles de Bordeaux et de Bourgogne qui devaient nous raporter le pays.

Le repas eut lieu sans faste, en pleine cour. Bougrat avait tout simplement déplacé nos hamaacs. — attention sans précédent — les deux serantes de l'auberge nous apparurent multipliées. Les jeunes filles de Juan Griego, aux yeux parés de toutes les grâces du Sud, avaient tenu, mais ce n'était pas une décection émouvante, à ce que nous eussions la joie d'une hospitalité incomparable. Elles nous firent donc venir à plusieurs nous servir, pour rendre hommage à celui qu'elles considéraient comme l'ami de leur ami...

Nous nous installâmes... Les souvenirs du pays montèrent-ils trop rapidement dans la chaleur des vins ? Je n'en sais rien, mais notre sérénité s'éleva, comme un orage depuis longtemps contenu. Bougrat se mit à parler de sa jeunesse, de sa vie, comme

contrairement aux jeunes Français, les petits Indiens et les s'effarouchent pas à l'approche du « bon docteur ».



il y a certainement des années qu'il ne l'a pas fait. Il rappelait la guerre, sa Légion d'honneur, deux citations, six blessures — une à la tête qui le rendit aveugle, une blessure à la cuisse qu'il opéra lui-même. Puis, son mariage, sa fille, son divorce, Andrée Audibert, sa maîtresse, et ses nuits d'homme des bars. Sa colère éclata brusquement.

— Seule, la réhabilitation pourrait me faire rentrer en France ; la grâce, jamais !

Il reprit : — On a dit que je faisais la noce. C'est faux, je n'avais pas d'argent. Je sortais. Je ne dansais pas, je voyais danser. Je souffrais. J'aimais encore celle qui m'avait quitté parce que je n'étais pas assez riche et la dépravation dont on m'accusa n'était qu'un moyen de l'oublier. Dites que c'est ridicule, mais comprenez-moi.

Il s'anima plus encore quand il en arriva à son affaire.

— Savez-vous ce que c'est que d'être abandonné par sa femme et de perdre une fille qu'on adore ? poursuivit-il. Rien n'existait plus. Ma femme emportait ses bijoux ; elle me laissait nos dettes. Il y avait de douze à quatorze mille francs à payer chez le bottier. Ce qui n'arrangea rien, c'est que je délaissais ma clientèle. Je ne faisais plus attention à mes affaires. Parmi les chèques sans provision que l'on m'a reproché, n'y en a-t-il pas un de vingt-six francs qui payait l'achat d'un collier de chien ? J'étais en plein désarroi et c'est sur ces entrefaites que le drame se produisit.

Il évoqua un instant Rumèbe — l'homme qui fut trouvé mort chez lui :

— Mieux qu'un contremaitre, un homme de confiance de la Société des Tuileries de Saint-Rémy, expliquait-il. Un camarade de guerre et, pour moi, plus encore, un ami avec qui j'avais vécu pendant quatre ans et demi à la même popote et que, depuis quatre années, je soignais sans qu'il lui en coûtât un sou.

Puis il poursuivit :

— Tout ce que je peux dire encore aujourd'hui, bien que mon crime soit jugé, c'est que Rumèbe arriva chez moi le 14 mars 1925, au matin, à huit heures et demie. Je lui fis une piqûre, puis je m'habillais car j'étais en pyja-

Bougrats'attarde parfois à discuter, en ami, avec d'anciens clients, des pêcheurs de Margarita.



ma, et je descendis acheter les journaux. Il pouvait être dix heures. Je remonta chez moi vers onze heures et demie, et je lisais encore lorsqu'on vint m'annoncer que le déjeuner était servi.

« Pourquoi aurais-je encore pensé à Rumèbe ? C'était samedi, jour de paie, et il devait être à la fabrique. Vers une heure et demie de l'après-midi, on sonna chez moi et je fis ce que je faisais quelquefois : j'allais moi-même ouvrir la porte. Je le vis, et ce n'était plus le

même homme. Il entra dans mon cabinet et me raconta d'une voix extrêmement entrecoupée qu'il avait été volé. Il ne me confia pas comment il l'avait été, et je ne l'interrogeais pas, par discrétion. Il me demanda simplement si je ne pouvais pas lui procurer d'urgence une somme de sept à huit mille francs, qui devait, ajoutée à ce qu'il possédait lui-même, compléter l'argent qui manquait dans sa sacoche.

« Je lui rappelai mes embarras d'argent — que, d'ailleurs, il n'était pas sans connaître — et, sans lui laisser beaucoup d'espoir, je lui dis que la seule façon de remédier à son embarras était peut-être d'aller voir un prêteur qui m'avait déjà rendu service. Je m'offris à y aller moi-même, car je le connaissais, et, d'ailleurs, l'émotion rendait Rumèbe incapable d'une action raisonnable. Je l'installai dans mon cabinet, sur un divan, et je ne fermai la porte qu'au loquet. J'allai rue du Tapis-Vert ou rue Saint-Jean, je ne me souviens plus, mais, quand je revins, n'ayant pas trouvé de prêteur, Rumèbe n'était plus à la même place. Je le cherchai dans mon laboratoire ; il y était en effet, mais étendu près d'un lavabo, et mort. Il y avait, à côté de lui, sur lui, des débris de verre et sur la table un grand désordre de bouteilles, quelques-unes contenant des produits toxiques et notamment de l'oxycyanure de mercure... »

« Comme je n'avais donné aucun espoir à mon camarade de la guerre, je pensais tout d'abord, et uniquement, qu'il s'était donné la mort, suicidé. Si j'avais soupçonné qu'il eût pu succomber à un accident thérapeutique, croyez bien que j'aurais, en dépit du risque qu'on le trouvât chez moi, sans son argent, j'aurais, dis-je, appelé la police. Je crus de bonne foi qu'il s'était empoisonné,

Des rives les plus éloignées de l'île, des caravanes sont attirées par la grande réputation du docteur.



Entouré de sa jeune femme, de ses charmants enfants et des biches de son parc (ci-contre, à gauche), Bougrat mène une vie sage et reconfortante, et les femmes indigènes accablent leur « sauveur » de présents (ci-dessus).

qu'on allait m'accuser de l'avoir empoisonné. Je fus affolé. Voilà... »

J'interrompis Bougrat. J'avais l'âme d'un juge.

— Quand on est innocent, on ne doit avoir peur de rien, dis-je.

— Voire. N'oubliez pas que, quarante-huit heures plus tôt, j'avais été appelé chez le juge, que j'étais poursuivi pour émission de chèques sans provision. L'argent manquait dans la sacoche de Rumèbe. Mon compte était bon. Si, encore, j'avais su ce qu'il lui manquait, j'aurais réclamé, à tout prix, à Jean, mon notaire, une avance sur un héritage de treize mille francs qui me revenait de ma mère et j'aurais reconstitué la somme pour ne pas avoir d'histoires. J'ignorais tout. Je ne pensais tout d'abord qu'à dissimuler la mort de Rumèbe pendant deux ou trois heures, le temps de me renseigner sur ce qu'il avait pu faire. Je sortis, à pied ; je n'avais pas de voiture. Les gens me tournaient le dos. Ma maîtresse était à Nice. Je n'avais plus d'amis, aucun appui moral. Quand je suis rentré chez moi, à sept heures, je me trouvais dans une situation définitive. Je compris clairement que j'étais perdu. Le fait de n'avoir pas déclaré la mort de Rumèbe devenait accablant.

« Tout a été logique, ensuite. Mes courses dans Marseille, à l'aventure, les relations douteuses que je me fis, pour essayer de connaître le voleur de Rumèbe, l'espoir chimérique que tout, un jour, pouvait peut-être s'arranger. C'est d'un homme qui n'est plus maître de lui, mais pas forcément d'un coupable, car il m'eût été facile alors de demander un passeport et de m'enfuir. Et aurais-je pu supporter, dans ma maison, le cadavre d'un homme que j'avais tué, si j'avais été un assassin ?... »

« Vous savez le reste. Mais, je vous l'affirme, je n'ai appris qu'après seize mois d'emprisonnement, lorsqu'on me fit connaître les conclusions du médecin-légiste, que Rumèbe avait pu succomber à un accident thérapeutique. C'est la seule hypothèse que je n'avais pas faite. Voilà mon crime. »

La nuit avançait et nous continuions toujours à fouiller le passé, lui pour se défendre, moi pour lui reprocher un aveu tardif. Il éprouva brusquement le désir de vaincre tous mes doutes.

— Et, d'ailleurs, quelqu'un sait la vérité, dit-il.

— Quelqu'un ?

— La police m'accusa d'avoir tué Rumèbe à dix heures du matin, avant qu'il fût allé à la

fabrique. Eh bien ! quelqu'un sait que Rumèbe vivait encore dans l'après-midi du 14 mars 1925, à une heure et demie. Vous me concédez que si, à ce moment, Rumèbe était vivant, bien qu'il n'eût pas fait sa paye, un autre a pu le voler !... Quelqu'un d'autre que moi l'a vu et j'en suis sûr... »

— Qui ?

Le docteur Bougrat voulut parler d'autre chose.

— Qui ?

— Je me suis promis de me taire...

Je revins à la charge. Je prononçai des noms, beaucoup de noms, ceux de ses amis de Marseille, celui d'une femme...

A la fin, il hochait la tête.

— Eh bien ! oui...

Il expliqua :

— Cette femme, qui fut toute ma vie, habitait juste en face de chez moi. Tout ce qu'elle faisait m'intéressait toujours. Quand, dans l'après-midi du samedi, je suis allé moi-même ouvrir à Rumèbe, j'ai levé les yeux malgré moi vers la maison d'en face. Elle était à son balcon et nous regardait. Elle connaissait Rumèbe, elle l'avait reçu, sa silhouette lui était familière. Elle n'a pas pu ne pas le voir...

— Pourquoi n'avez-vous jamais confié cela à la justice ?

— Parce que cette femme se serait refusée à parler.

— Quand cependant un accusé risque sa vie...

— Elle me haïssait. Elle était de ceux qui voulaient me voir disparaître ; que ce fût au bagne ou à la guillotine, peu importait. Si elle avait parlé, j'étais sauvé. Mais elle n'aurait rien dit. On m'aurait accusé d'un mensonge de plus...

Il supplia :

— C'est la vérité ; mais ne prononcez pas de nom, je vous en prie. N'essayez pas de provoquer un témoignage. C'est encore moi qui aurais tort.

Nous nous levâmes. Je le raccompagnai dans les ruelles de Margarita.

— Quelquefois, la nuit, murmure Bougrat, je me réveille et j'éprouve une sorte de rage à la pensée de ce qui m'est arrivé. La prison a fini de m'apprendre ce que la guerre ne m'avait pas complètement enseigné : la patience. Je fortifie ma volonté. On ne se venge pas de la société. J'aurais peut-être fait des bêtises par lassitude de vivre. J'ai trouvé un but : je me suis marié. Je travaille pour mon bonheur.

On ne voit plus rien sur la route que les ombres fantastiques des arbres tropicaux, au-dessous de la croix du Sud. J'entends encore :

— Quand on est tombé « dans le trou » et qu'on en est sorti, on a quelque mérite à relever la tête.

Je l'ai quitté le lendemain. Il ne m'a pas accompagné au bateau, comme s'il eût redouté d'être enlevé de l'île par surprise...

(A suivre.)

Henri DANJOU.

(Copyright by « Détective », 1933.)

Lire, jeudi prochain :

LES VEILLEURS DE CARUPANO

Faits Divers

Leïlah, la belle almée

Bordeaux (de notre correspondant particulier).

Depuis que Monsieur Baudrillard, le patron du « Paradis », avait reçu de Paris, parmi le lot des nouvelles femmes qu'il avait commandées à un placeur de la rue Saint-Denis, la belle Leïlah, son établissement ne désemplissait pas.

Leïlah, fille de Constantinople, était l'étoile de la rue de Galles. Le soir venu, une foule nombreuse de dockers, de marins, de manœuvres où se côtoyaient toutes les races du monde : nègres, Arabes, Chinois et blancs, envahissait la rue longue et étroite, bordée de maisons basses où, sur le pas des portes, des femmes offraient des nuits d'amour.

Le « Paradis » tranchait, au milieu de ces constructions misérables par son allure cossue.

Le piano mécanique plaquait des accords brutaux.

— La belle Leïlah danse, disait-on dehors.

Et, de partout, de la rue Dalon, de la rue La Terrade, de la rue de Belleyme, de la rue Saint-Sernin, de la rue des Glacières ou du Château-d'Eau, les promeneurs accouraient vers la porte du « Paradis ».

Dans tout Méridaek, le quartier réservé de Bordeaux, on chantait les louanges de la belle almée. Aussi Monsieur Baudrillard arborait-il un visage souriant et se frottait-il les mains en murmurant d'un ton satisfait :

— C'est la fortune !...

Mais si le tenancier du lupanar se réjouissait de voir l'argent affluer dans sa caisse, grâce à Leïlah, il y en avait un autre qui n'était guère content. C'était le protecteur pa-



Tout le long de la rue de Galles, bordée de maisons basses, des femmes font le guet sur le pas des portes.



Le tenancier prenait son apéritif au bar Masson.

« Paradis ». Un jour, il débarqua à Bordeaux, accompagné d'une de ses maîtresses, connue sous le nom de « Mignonnette ». Il se mit à la recherche de Baudrillard. Celui-ci, comme tous les soirs, prenait son apéritif au bar Masson, tout en faisant sa quotidienne partie de belotte.

Mais un importun vient déranger le jeu. Baudrillard ne le connaît pas.

— Je voudrais vous dire deux mots, patron !

— A ton aise, mon gars !

On passe dans une salle voisine où plusieurs billards, recouverts de leurs housses, attendent des joueurs. Les compagnons du propriétaire du « Paradis » attendent impatiemment le retour de celui-ci.

Les minutes passent. On entend les murmures d'une conversation animée. Puis le ton monte. Ce sont des cris de colère, des menaces. Derrière la cloison, les choses se gâtent. Des chaises voltigent. Une ta-

ble de marbre tombe avec un bruit sourd et se brise.

Une voix coléreuse profère soudain :

— Je n'ai pas besoin de revolver pour te flanquer ce que tu mérites !...

Un cri. Le bruit d'un corps qui tombe, puis une plainte :

— Je suis touché ! Vite, un taxi !...

Un homme pousse violemment la porte, bouscule les gens qui tentent de l'arrêter et fuit dans la rue.

Dans la salle des billards, le patron du « Paradis » gît à terre, les mains crispées sur son ventre ouvert.

L'agresseur, c'est « Machoire ».

■ ■ ■

A l'hôpital Saint-André, où on l'a conduit, le commissaire de police est venu interroger le « taulier ». On vient d'étendre le blessé sur la table d'opération. Le magistrat se penche vers lui :

— Quel est le nom de votre agresseur ?

— Connais pas. Allons donc !... Dispute avec inconnu ?... Pour quelles raisons.

— Pour des riens.

— Ce n'est pas une réponse.

— Mais si !... Tout ça, d'ailleurs, ne vous regarde pas... Ce sont des affaires entre nous, gens du « milieu »... Ne comptez pas sur moi pour porter plainte...

Mais le commissaire ne l'entend pas de cette oreille. Il se met en chasse, aidé de deux inspecteurs. On retrouve la trace du souteneur.

Et, le soir même, « Machoire » est arrêté dans son hôtel meublé, sous les yeux ébahis de « Mignonnette ».

— Il m'a menacé, explique le Parisien pour sa défense. Je l'ai saigné. C'est de bonne guerre... La Turque n'était plus pour lui... Elle devait revenir à Panama... Baudrillard ne tenait pas ses engagements. Le contrat était rompu. Il retenait la fille, parce qu'elle lui rapportait gros... Ce n'était pas régulier.

Fataliste, il ajoute en tendant ses deux poignets aux inspecteurs qui lui passent le cagniolet :

— Ça va ! Emballez-moi... On règlera ça plus tard !...

On se presse toujours autour de la porte du « Paradis ». Leïlah vient d'acquiescer, dans cette affaire d'« hommes », un attrait de plus.

L. P.



« Mignonnette » dut sortir seule de l'hôtel meublé.

risien de la belle fille, Jacques Raymond, dit « Machoire ». C'est lui qui avait fait l'affaire. Depuis plusieurs semaines, il attendait en vain les mandats qui, chaque semaine, selon la loi du « milieu », devaient lui apporter sa part de bénéfices.

C'était la première fois qu'un « taulier » lui manquait de parole. Il avait placé des femmes dans plusieurs villes de France et, toujours, il avait touché ses petites rentes hebdomadaires.

Il se décida à aller demander des comptes au patron du

« Machoire » (ci-contre) voulait ramener la belle Leïlah (ci-dessous) à Paris.



le plus amusant
le plus passionnant
le plus original
des romans policiers

ARD FAIRLIE

OISEAUX DE PROIE

Dans la même collection :

F. W. CROFTS

L'AFFAIRE PONSON

MORT SUBITE

LA TRAGÉDIE DE STARVEL

LE RAIL SANGLANT

ARNO ALEXANDER

WANG-HO

ÉDITIONS EXCELSIOR, 27, Quai de la Tournelle, Paris.

Exclusivité Hachette

Un voleur vole-t-il quand il vole les voleurs ?

Il fait du feu avec ses béquilles

Les rhumatismes en avaient fait un invalide

Mais Kruschen lui a permis de reprendre son travail

Racontant son « cas », ce chef cuisinier écrit :

« Pendant cinq ans, je fus impotent par suite de rhumatismes et j'avais abandonné tout espoir de guérison. Un jour, un de mes vieux amis me dit d'essayer les Sels Kruschen. J'en achetai donc un flacon. Après en avoir pris deux flacons, je pus m'asseoir et faire un bon repas, et, de plus, dormir d'un bon sommeil — ce qui ne m'était pas arrivé depuis des années. Je pouvais aussi aller et venir plus facilement. Un matin, je me suis levé, j'ai allumé le feu pour me faire une tasse de café. Ma mère me croyait fou parce que je sciais mes vieilles béquilles et que je les mettais au feu pour faire chauffer mon eau. Cela se passait il y a six ans, et maintenant j'ai repris mon travail de chef cuisinier bien que ce soit un métier qui oblige à rester de longues heures debout. » — H.-A. B...

C'est l'acide urique non éliminé par des organes devenus paresseux qui est la cause des rhumatismes. Grâce à ses différents sels, Kruschen dissout l'acide urique et en assure l'expulsion par la voie naturelle des reins. Et comme Kruschen empêche toute paresse intestinale ce dangereux poison ne peut plus se reformer et s'accumuler.

Les Sels Kruschen sont en vente dans toutes les pharmacies : 9 fr. 75 le flacon ; 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

CONCOURS 1934

Secrétaire près les Commissariats de **POLICE à PARIS**
Pas de diplôme exigé. Age 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7.

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratuits et franco. Ecrivez confidentiellement à : Remèdes WOODS, Ltd., 10, Archer Str. (219 EB), Londres W. 1

A VENDRE :

Occasion exceptionnelle : Citroën berline, grand tourisme, noire, C 6 F. moteur révisé, prix très avantageux. S'adresser à M. Cotteret, 25, rue de Constantinople.



JE POSSÈDE FORMULE SCIENTIFIQUE souveraine contre : chute, pellicules, démangeaisons, cheveux clairsemés, gras ou secs, etc., et actives repousse. J'envoie GRATIS et FRANCO, livret précieux de vérité, très documenté sur ces affections qui sont exploitées par de trop nombreux charlatans. Écrivez-moi, cela ne vous engage à rien, même après avoir tout essayé. Nombreuses attestations admirables. — Sœur MAYDÉE, « Les Bourdettes-Saint-Agne », TOULOUSE.

SEINS LA PARURE DE LA FEMME
Merveilleuse poitrine en 10 jours sans drogues par procédé nouveau, usage externe, notice gratuite. M^{me} W. HUBERT, 67, rue Rochechouart, Paris.

CAUSE DÉPART A VENDRE OCCASION EXCEPTIONNELLE
MACHINE A ÉCRIRE UNDERWOOD
grand chariot, état de neuf, prix dérisoire, à enlever de suite. S'adresser B. A., 121, rue Marcadet, Paris (18^e).

J'AI MAIGRI
de 6 livres en 6 jours par simples frictions avec composé à base de plantes. J'ai fait vous de faire connaître gratuit et discret, ma recette simple, facile et peu coûteuse, recommandée par corps médical. M^{me} BOS, 67, rue Rochechouart, Paris.

A VENDRE OCCASION EXCEPTIONNELLE — « Primastella » ayant roulé 8.000 kilomètres. Etat neuf. S'adresser E. Delamare, 5, rue Chaptal, Paris (IX^e).

RIDES NEZ BRILLANTS
Disparition complète en 8 jours avec simples frictions (3 minutes) rajeunissement instantané un vrai miracle, notice gratuite. Lab^o PRIMUS, 67, rue Rochechouart, Paris.

SITUATION LUCRATIVE

Indépendante sans capital. Jeunes ou vieux des deux sexes, demandez-la à l'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE REPRÉSENTATION fondée par les Industriels de l'« Union Nationale », seuls qualifiés pour donner diplôme et situation. On gagne en étudiant. Cours oraux et par corresp. Quelques mois d'étude. Brochure 71 gratis. 3 bis, rue d'Athènes, Paris-9^e.

ÉCRIVEZ au professeur O. ROYNAU, qui vous enverra une étude graphologique de votre caractère. Joindre 2 fr. 50 pour frais. Prof. O. ROYNAU, serv. 356, 35, rue Madame, Paris (VI^e).



La sorcière Achata-la-Boiteuse.

jeune fille. Il leur avait fait part de son désir d'épouser la petite Ara-Thé. Mais la loi est la loi. La jeune fille risquait la mort à vouloir désobéir. Daba-Ali, la mort dans l'âme, dut repartir, poussant devant lui son troupeau caquetant d'autruches.

■ ■ ■

On avait ramené le cadavre au village. Les vieux de la tribu, les parents de la Kaba-Laï, les guerriers armés de lances et de boucliers s'étaient réunis sur la place. On palabra jusqu'à la nuit. Il s'agissait, coûte que coûte, de retrouver le coupable pour le livrer à la justice des blancs.

Le coupable ? Qui était-il ? Le beau marchand d'autruches, sans doute. Blessé dans son orgueil par le refus des parents d'Ara-Thé, il avait dû l'attirer dans un guet-apens et la tuer après avoir abusé d'elle.

On décida de se mettre en route dès le lever du jour. Les tam-tam reprirent leurs mélodies monotones et crispantes. Autour des feux de bois flambant dans la nuit, les guerriers nouèrent leurs danses, tandis que les sorciers, dressés face à la lune, vouaient le meurtrier aux puissances de l'enfer.

L'aube parut. Dans la lumière chaude de l'aurore, tandis que, des feux mourants,

montaient d'épaisses colonnes de fumée grise, les guerriers se mirent à la poursuite du criminel. Tout le village était sur le pas des portes. Les vieux accompagnèrent les hommes jusqu'à l'entrée de la forêt. On entendit décroître, parmi les rumeurs de la brousse qui s'éveillait, le chant scandé des chasseurs d'hommes. Puis le village retrouva son calme. Les vieux, comme à l'habitude, se rendirent sur la place pour y fumer leur pipe, tout en se chauffant au soleil ; les femmes pilèrent le mil quotidien ; les parents de la victime rentrèrent dans leur case pour parer le corps d'Ara-Thé de couronnes et de guirlandes de fleurs, pour procéder aux ablutions rituelles et achever les préparatifs des funérailles.

Deux jours se passèrent. Au troisième lever du soleil, comme les guerriers de la tribu se remettaient en marche, ils aperçurent, débouchant dans la plaine, poussant devant lui une dizaine d'autruches, Daba-Ali, de la tribu des Sara. Ils bondirent dessus, l'entourèrent, menaçants. Ils trépanaient, criaient, gesticulaient. Leurs lances jetaient d'inquiétants éclairs, leurs casse-têtes exécutaient de dangereux moulinets. Le jeune homme fut saisi, ligoté autour d'un tronc d'arbre que l'on avait coupé. Deux nègres saisirent l'une et



Le marchand d'autruches Daba-Ali.

LE CRIME DU SORCIER

Brazzaville

(de notre correspondant particulier).

RIEN ne laissait prévoir le drame. La brousse, la grande brousse équatoriale, était calme. Dans le village, l'impôt était payé, les prestations faites, et la récolte avait été bonne.

Le blanc, commandant de cercle, au cours de sa dernière tournée d'inspection, s'était montré satisfait.

Le chef du village n'exigeait plus rien des indigènes. La forêt, à la verdure exubérante, dormait parmi le ronronnement des moustiques. Le tam-tam allait son train jour et nuit, et, devant les cases, les femmes pilaient le mil en chantant de monotones mélodies...

Un matin, cependant, la vieille sorcière, Achata-la-Boiteuse, en allant, clopin-clopant, au fleuve puiser de l'eau pour préparer ses médicaments sacrés, aperçut, sur le sable déjà doré par les premiers rayons de soleil, une longue trainée de sang. Elle suivit cette piste qui la conduisit à un monticule de sable. De ses mains ridées, elle fouilla la terre déjà chaude. Une forme humaine se dégagait bientôt. Un corps de femme, très beau de ligne, mais où la tête avait été atrocement mutilée. Les yeux avaient été crevés, la langue arrachée, le cou était tailladé.

Mais Achata-la-Boiteuse avait la science des visages. Sur ces traits en bouillie, elle mit un nom : Ara-Thé, une belle fille de dix-huit ans, assez jolie et très coquette. On l'avait vue, la veille encore, danser aux sons du tam-tam, en compagnie de Daba-Ali, le marchand d'autruches, un beau type de la tribu des Sara, qui allait de poste en poste essayer de vendre aux Européens ou aux missions de passage les immenses volatiles qu'il capturait.

Il y avait longtemps que Daba-Ali aimait la petite noire. Celle-ci, de son côté, avait encouragé ses avances, car le marchand d'autruches était riche et lui avait promis dix vaches grasses pour le jour du mariage.

Mais Ara-Thé était une femme de la tribu des Kaba-Laï, cette race pure de l'Oubangui où il est interdit aux femmes de se mésallier.

Ce jour-là, après avoir dansé, le beau Sara avait rendu visite aux parents de la

Tout autour des tam-taux mélodiques monotones et crispantes...



...les sorciers et les guerriers s'étaient mis à nouer des danses.

l'autre extrémité de l'arbre, et c'est dans cette pénible position que Daba-Ali fut ramené au village des Kaba-Laï. On l'obligea à assister aux funérailles de celle qu'il aimait, à s'humilier devant le cadavre. Et ce n'est qu'après trois jours de supplices et de vexations que la troupe des guerriers le conduisit au plus prochain poste pour le livrer à la justice des Européens.

■ ■ ■

— Je suis innocent ! criait en pleurant Daba-Ali.

Il paraissait sincère. Ses déclarations recueillies au cours des interrogatoires avaient fortement troublé ses juges. Ils ordonnèrent un supplément d'enquête. Ils eurent raison.

Quatre ou cinq enfants qui, la veille

du crime, avaient moissonné dans les plantations, avaient été témoins du drame. Ils connaissaient le meurtrier ; mais, épouvantés par l'atroce spectacle auquel ils avaient assisté, ils s'étaient réfugiés dans une case et n'osaient révéler la vérité, de peur d'être victimes de la vengeance du criminel.

Enfin, devant les enquêteurs, ils se décidèrent à parler.

— C'est Adoum qui a tué Ara-Thé.

Adoum était une sorte de mendiant qui vivait en parasite dans la tribu. Nul ne savait d'où il venait. On le disait quelque peu sorcier. C'est pourquoi tous, dans le pays, le supportaient sans rien oser dire.

Adoum fut arrêté. Il dormait paisiblement dans sa case, se croyant déjà à l'abri de tout soupçon.

Il nia énergiquement être l'auteur du crime. Pourtant, on découvrit dans un coin de son habitation un poignard taché de sang.

— J'ai tué un cabri hier, expliqua-t-il.

Mais nul dans le village ne l'avait vu exécuter l'animal. Il fut mis en présence des enfants qui le reconnurent formellement. Il nia avec encore plus d'énergie. Enfin, le chef du village eut recours à un dernier moyen, horrible celui-là.

Il fit déterrer le cadavre de Ara-Thé. On le transporta au milieu de la place du village. Autour de lui, lances au poing, les guerriers vinrent se ranger en silence. Tout le village se groupa derrière eux. On amena Adoum. On le fit s'agenouiller près du cadavre. On le força à se pencher sur le visage mutilé de la jeune fille. On n'entendait aucun bruit, aucun cri, si ce n'est la rumeur confuse de la brousse ; des glapissements lointains de fauves, les jacassements des singes, les clameurs des perroquets et des perruches.

Adoum se raidit, voulut crâner ; mais l'épouvante, bientôt, verdit son visage. Il se redressa, se débattit, chercha à s'enfuir en essayant de mordre ceux qui le maintenaient. Enfin, il avoua...

— Je savais que Ara-Thé devait conduire son ami sur la route avant leur séparation définitive. Je les suivis en rampant dans les herbes, en me dissimulant derrière les buissons et les troncs d'arbres. Leurs adieux furent longs. Daba-Ali pleura d'abandonner celle qu'il aimait.

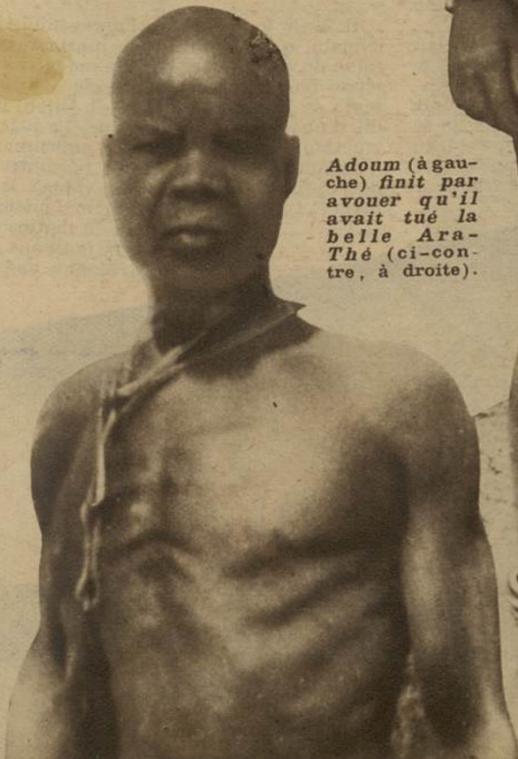
« Il y avait longtemps que je tournais autour de la jeune fille. Je lui offrais des fleurs, des fruits et du gibier que j'avais tué pour elle dans la grande forêt. Mais elle ne semblait pas remarquer mes attentions. Je la désirais de plus en plus. J'aurais voulu la demander en mariage, mais la loi des Kaba-Laï lui interdisait d'épouser un étranger de la tribu.

« Comme, ayant quitté le marchand d'autruches, elle revenait seule dans la nuit, je me jetais sur elle. Elle voulut crier, appeler. Je lui serrais la gorge de mes mains, puis, sortant mon poignard, lui coupais la langue. Je pris dans mes bras ce corps dont la vision troublait mes jours et mes nuits et courus le cacher dans la forêt. Là, j'assouviss mon désir. Ses yeux me fixaient avec un air de reproche. Pour ne plus voir ce regard qui me condamnait, je lui crevais les yeux. J'étais fou. Quand le jour parut, je m'aperçus que je ne tenais plus entre mes bras qu'un corps froid et sans vie. »

Adoum vint prendre, dans une cellule de la prison, la place de Daba-Ali.

Le petit marchand d'autruches, heureux de retrouver sa liberté, mais navré d'avoir perdue son amie Ara-Thé, repartit comme par le passé sur la grande route, cherchant d'oublier, au gré des étapes, celle qui était morte après l'avoir aimé.

Louis THIBAUD



Adoum (à gauche) finit par avouer qu'il avait tué la belle Ara-Thé (ci-contre, à droite).

Le jour se levait. Des lueurs pâles décomposaient la nuit et découpaient peu à peu sur le ciel les masses sombres du décor : un talus, de hautes collines de verdure, puis, au premier plan, la voie ferrée, dont les rails, luisant encore sous le feu des signaux, s'enfonçaient un peu plus loin dans le gouffre béant d'un tunnel.

Dans cette solitude, un homme veillait. Sa silhouette se devinait derrière les vitres du poste situé à quelque cent mètres de l'entrée du trou plein de ténèbres. Il allait et venait, devant les leviers aux poignées brillantes, devant les standards téléphoniques, attentif à la vie de cette route d'acier où passait, avec des grondements de tonnerre, les longs rapides de la ligne Paris-Lyon-Méditerranée. Il était un peu plus de quatre heures du matin. Dans une vingtaine de minutes, le rapide 30 allait passer, remontant sur Paris. Déjà, la petite sonnerie grêle du poste avait annoncé son départ de la gare de Dijon. Tout était normal.

Sans une seconde d'écart, l'étonnant mécanisme qui règle, le long des voies ferrées, la marche des trains, fonctionnait. L'homme alluma une cigarette et vint, sur le seuil du poste, respirer la fraîcheur du jour naissant qui, doucement, blanchissait le ciel. Dans la campagne, les coqs chantaient. Un chien, au loin, aboyait joyeusement.

Au bout de la voie montante, deux lueurs jaunes tremblèrent et grandirent. Dans la grisaille de l'aube, l'énorme locomotive apparut, avec son panache de fumée blanche, ses lanternes encore allumées, et son souffle haletant de monstre d'acier. Le train passa dans un long fracas, s'engouffra dans le tunnel et l'on ne vit plus que deux feux rouges qui s'éloignaient dans la nuit souterraine.

Le chef de poste actionna un levier. Le bras d'un sémaphore barra la voie. D'un tour de manivelle, l'homme transmit à la station voisine l'annonce de l'arrivée du rapide.

Il était 4 h. 35. A 5 heures, le chef de jour vint relever son collègue de la nuit.

— Rien à signaler?
— Rien à signaler.

Le ciel, maintenant, s'était tout à fait éclairci. Une journée, comme les autres, allait commencer. Une journée dont d'autres trains allaient de minute en minute, d'heure en heure, marquer le rythme précis. Il n'est pas que les gardiens de phare qui vivent dans la solitude. Il y a aussi ceux qui, à l'entrée des tunnels, au bord des voies ferrées, surveillent l'éternelle poursuite des trains et des hommes.

Vers 5 h. 45, une équipe d'ouvriers de la voie, poussant un wagonnet chargé d'outils, passa. Elle était précédée d'un des poseurs, qui, une lanterne à la main, marchait en avant pour « couvrir » le petit convoi. Les hommes saluèrent de la main le chef de poste, et continuèrent leur route vers le tunnel. Leurs lampes, dans les ténèbres du souterrain, ne furent bientôt plus qu'autant de points lumineux, pareils à un vol de lucioles.

Quelques minutes passèrent. Puis, le chef de poste aperçut tout à coup l'un des poseurs qui redescendait les rails à pas pressés. Dès qu'il fut à portée de voix, l'homme cria :

— On a trouvé un cadavre sous le tunnel !
— Un cadavre ?
— Oui, à quatre cents mètres environ de l'entrée du trou, près de la niche 111.

Puis, se rapprochant, il donna d'autres précisions. Le mort paraissait âgé d'une soixantaine d'années. Il était étendu à plat ventre. Sa tête était appuyée contre le rail supérieur de la voie n° 1. Ses pieds touchaient la voie n° 2. On avait d'abord trouvé un oreiller ensanglanté, puis une couverture également tachée de sang. Nul doute qu'il ne s'agissait d'un crime. Mais, détail curieux, le mort, qui portait un costume de bonne coupe, du linge soigné, était déchaussé. Ce qui laissait supposer que, tué en plein sommeil, il avait été jeté par la portière au moment où le train passait sous le tunnel.

Le chef de poste écoutait ces détails, et regardait, là-bas, le tunnel béant comme une tombe.

Dans le paisible décor, où tout était si bien réglé, où la nature elle-même semblait se plier de si bonne grâce aux besoins de l'existence moderne des hommes, le drame venait de surgir. Et, penché à la fois sur le téléphone et sur le tableau de marche des trains, le

chef de poste de Baulme-la-Roche songeait alors à concilier ces deux extrêmes : aller le maire, la gendarmerie des bourgades voisines, organiser la vie du drame sans pour cela négliger la vie du tunnel tragique des trains, sans se soucier de la présence de la litière du mort, allaient continuer à fendre la nuit.

Le premier détail qui frappa les enquêteurs fut cette sorte de seconde mort, qui entourait les victimes dont rien ne révélait l'identité.

L'homme assassiné du tunnel de Blaisy-Bas était mort deux fois : le malheureux avait reçu un coup de couteau, entre le huitième espace intercostal et la pointe du cœur, à 6 centimètres environ au-dessous du sein gauche. La blessure était large d'environ 21 millimètres. De plus, il portait au front une petite blessure triangulaire, vraisemblablement due à la chute. La tête avait heurté l'un des tire-fond du rail.

Il s'agissait d'un homme très corpulent, portant une barbiche et paraissant âgé d'environ 55 ans. Mais le ou les assassins avaient pris soin de dévaliser leur victime de tout ce qu'elle pouvait porter sur elle : portefeuille, papiers d'identité, tout avait disparu. On ne retrouva dans les poches du mort qu'un petit couteau et une boîte de cachous. Aucune marque de vêtement non plus, sauf le caleçon et la ceinture de bandage, où l'on pouvait relever les adresses de deux maisons parisiennes. Tels étaient les seuls indices qui s'offraient aux enquêteurs sur le bord de ce double mystère : un voyageur inconnu du rapide Grenoble-Paris poignardé en plein sommeil, complètement détrossé et jeté sous le tunnel de Blaisy-Bas, par un ou deux assassins également inconnus.

Il était déjà 5 heures du soir. Toute la journée, le commissaire Gabillot, chef de la brigade mobile de Dijon, et ses inspecteurs avaient vainement cherché le long de la voie, tout au long du tunnel, le moindre indice qui pût faire avancer d'un pas leur enquête. Rien n'avait été découvert. Seul un message du commissariat spécial de la gare de Lyon, à Paris, confirmait la seule idée qu'on s'était faite du drame : à l'arrivée du train 30, des traces de sang avaient été relevées sur le coussin, le dossier et les accoudoirs d'une voiture de 2^e classe, portant le numéro B 8 Y I 5.876. Le couloir de ce wagon, situé à droite, dans le sens de la marche, ne portait aucune trace sanglante. Le corps avait bien été jeté par la fenêtre du compartiment, au moment où le train était déjà engagé dans la nuit du tunnel.

Et la nuit du ciel redescendit ce soir-là sur les collines, sur le talus, sur le ballastier sur le poste de Baulme-la-Roche, sans que le drame révélé à l'aube par la découverte du cadavre de l'inconnu ait livré son secret. Les corps avaient été déposés dans une cabane voisine du poste qu'éclairaient par instants les lueurs mouvantes des rapides montant et redescendant les voies ferrées. Le chef de nuit avait repris sa place, devant ses leviers. Un autre train 30 passa au petit jour, sous le tunnel, près de la flaque de sang diluée.

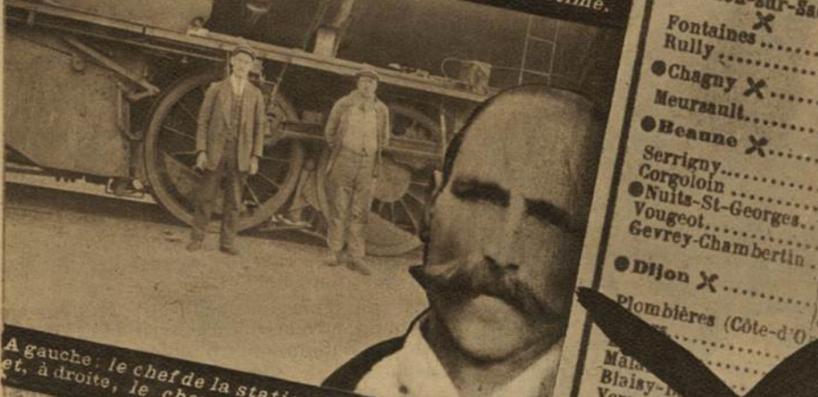
Il était 6 heures de l'après-midi, le lendemain, quand, près de la murmurante fontaine du petit bourg de Baulme-la-Roche, un jeune homme, accompagné de deux inspecteurs de la brigade mobile de Dijon, descendit d'une puissante limousine. Le juge d'instruction, le substitut du procureur, l'attendaient, vinrent à sa rencontre et découvrirent. Les gens du village se groupèrent sur leurs portes, pour mieux voir passer celui qui, le matin, en ouvrant les journaux, avait été reconnu dans le



Les enquêteurs vont examiner le compartiment du crime.



Des traces sanglantes maculaient le coffre du wagon.



Le poste d'aiguillage où fut déposé le cadavre.



La cabane où l'on procéda à l'autopsie de la victime.



A gauche, le chef de la station de Baulme-la-Roche, et, à droite, le cheminot qui découvrit le cadavre.



M. Blanc (à gauche) était propriétaire d'un hôtel, rue des Colonnes-du-Trône.

Tab. 5

55

Lyon	
St-Rambert	
Ile-Barbe	
Les Granges	
Collonges	
St-Romain	
Couzon-au-Mont	
Albigny (M)	
Villevert-Neuville	
St-Germain	
Mont-d'Or	
Quincieux (M)	
Quincieux-Trois	
Anse	
Villefranche	
St-Georges	
Belleville	
Saône	
Romanèche-Thorins	
Pontanevaux	
Crèches-sur-Saône	
Mâcon	
Sénorand	
Pont-de-Vaux-Flourville	
Uchizy	
Tournus	
Sennecey-le-Grand	
Varennes-le-Grand	
Châlon-sur-Saône	
Fontaines	
Rully	
Chagny	
Meurvanit	
Beaune	
Serrigny	
Corgoloin	
Nuits-St-Georges	
Vougeot	
Gevrey-Chambertin	
Dijon	
Plombières (Côte-d'Or)	
Magny	
Blaisy-Bas	
Verrey	
Thénissey	
Darcey	
Les Lacs	
Monthléry	
Aisy	
Nuits-sous-Ravières	
Ancy-le-Franc	
Lézignes	
Tanlay	
Tonnerre	
Flogny	
St-Florentin	
Vergigny	
Brienon	
Laroche-Migennes	
Joligny	
Cézy	
St-Julien-du-Sault	
Villeneuve-sur-Yonne	
Etigny-Véron	
Sens	
Pont-sur-Yonne	
Champigny-sur-Yonne	
Villeneuve-la-Guyard	
Montereau	
Paris	



L'intendant général Deverre, tué le 7 juillet 1927 dans le même train, et, à sa droite, son assassin présumé.

LE TUNNEL DE LA MORT



Le mort reposait, avec une plaie au front et un coup de poignard en plein cœur.

Avait-il dans son entourage des gens qui auraient eu intérêt à le suivre? Son voyage était-il seulement un voyage d'agrément?

— Vraisemblablement. Ma mère est actuellement à Niort. Mon père a profité de son absence pour aller rendre visite, comme il le faisait parfois, à son cousin de Vif.

— A votre connaissance, avait-il beaucoup d'argent sur lui?

— Mon père portait ordinairement un billet de mille francs sur lui. Peut-être avait-il emporté des coupons qu'il comptait toucher à Grenoble. Mais je n'en suis pas certain.

— En un mot, vous croyez au crime d'un « rôdeur » de train. Vous n'avez pas l'impression que ce crime a été prémédité?

— Pas le moins du monde. Mon père avait également sur lui des boutons de manchettes, une épingle de cravate en or. Tout cela a disparu. L'assassin a pris le temps de le dévaliser entièrement.

■ ■ ■

« A pris le temps... »

Cette minutie dans le dépouillement de la victime, dans un compartiment où, à tout instant, peut pénétrer un contrôleur ou un voyageur, c'est évidemment le détail le plus frappant, le plus troublant du drame.

Dans son bureau, le chef de la brigade mobile de Dijon, le commissaire divisionnaire Gabillot évoquaient devant moi d'autres détails non moins troublants.

Dans le même train, le 7 juillet 1927, l'intendant général Deverre avait été, lui aussi, mystérieusement assassiné. On avait retrouvé son corps, sur le ballast, entre Tournus et Chalon-sur-Saône, le crâne défoncé d'un coup de marteau. Lui aussi avait été dépouillé de tous ses papiers. Le seul signalement de son agresseur qu'on avait pu recueillir était celui d'un homme en chapeau mou, en gabardine gris clair.

Sous le même tunnel, le 12 mai 1930, on avait découvert le corps d'une femme mariée, Mme Barbier, jetée du train, pendant la nuit. Ses bagages à main, son argent avaient disparu. Quant à ses papiers, on les retrouvait quinze jours après, le long de la voie ferrée, en Algérie, dans le département de Constantine!

Ainsi, en six ans, trois agressions, trois crimes avaient eu lieu sur cette ligne, dont deux au même endroit, sous le même tunnel tragique, ou, du moins, peu avant l'entrée du tunnel, puisqu'on suppose l'attentat déjà perpétré lorsque les malheureuses victimes sont projetées, hors du train, dans les ténèbres du souterrain.

Le commissaire Gabillot allait et venait dans son cabinet, où, minute par minute, on lui communiquait les nouvelles de l'enquête. Rien ne devait être négligé. Il fallait reconstituer l'emploi du temps de la victime depuis son départ de Vif jusqu'à sa mort tragique, reconstituer aussi la vie du train depuis son départ de Grenoble jusqu'à son arrivée à Paris.

— Allo, ici Grenoble. M. Pâris déclare qu'il a accompagné de Vif jusqu'à la gare de Grenoble M. Blanc. Il pleuvait. M. Blanc prit place dans un wagon de deuxième classe portant la mention « Direct Grenoble-Paris ». M. Pâris ignore s'il se trouvait quelqu'un dans le compartiment. Il n'attendit pas le départ du train. A son avis, le portefeuille de M. Blanc était abondamment garni.

— Allo! ici Lyon. Les étiquettes de location de l'oreiller et de la couverture ensanglantés prouvent que cette location a été faite à Lyon. Mais les dates des numéros ne correspondent pas à la date du 22 mai.

— Allo! ici le commissariat spécial de la gare de Dijon. Des voyageurs du train 30 ont été retrouvés. L'un d'eux déclare avoir été dérangé plusieurs fois au cours de la nuit par un individu qui paraissait chercher quelqu'un. Un autre, qui accompagnait sa femme au train, affirme que, essayant d'ouvrir la portière à glissière du compartiment n° 6, il eut la surprise de constater que la portière était retenue à l'intérieur par une corde. Comme il insistait, un homme vêtu d'un complet gris clair répondit d'une voix rude que le compartiment était réservé.

— Allo! ici la Sûreté Générale. Un voyageur du train 30, M. Croix, qui est descendu à Paris, déclare se souvenir très exactement de « l'aspect » de chaque compartiment. N° 1 : une dame seule; n° 2 : vide; n° 3 : jeune homme en pyjama; n° 4 : le témoin Croix; n° 6 : celui de la victime; n° 7 et 8 : primitivement réservés aux ambulants des postes, libres depuis Lyon. A cette gare est monté un homme d'une quarantaine d'années, vêtu de gris clair et portant une légère valise. Il prit place dans le compartiment n° 4, ouvrit au bout d'un certain moment une mallette, y prit un objet que le témoin n'a pu distinguer et disparut avant Dijon. M. Croix n'a retrouvé l'étrange voyageur qu'à Laroche. Il descendait du train au moment où le signal du départ venait d'être donné...

— Allo! ici, l'inspecteur Bègue. Un employé du guichet de la gare de Lyon à Paris affirme, au vu de la photographie du rentier assassiné, que celui-ci est bien un des voyageurs à qui il aurait délivré, vendredi soir, un billet d'aller et retour pour Grenoble. Le talon de retour de ce billet — qui porte le numéro 0.162 — a été retrouvé à la gare de Lyon. Mais, d'autre part, M. Roger Blanc déclare qu'il avait lui-même acheté un billet pour son père dans une agence de voyage de l'avenue Edouard-VII, et qu'il le lui avait remis.

— Allo! ici Grenoble. Il se confirme que M. Blanc était venu à Vif pour faire toucher par son cousin un assez grand nombre de coupons de valeurs italiennes et qu'il devait, par conséquent, en principe, revenir à Paris porteur d'une assez forte somme d'argent liquide.

■ ■ ■

M. Gabillot notait au fur et à mesure les renseignements qu'il recevait, par téléphone ou par message. Commissariats spéciaux des gares, brigades mobiles, gendarmeries, tous les rouages de la machine policière étaient déclenchés de Grenoble à Paris. Toute minute perdue était une minute gagnée pour l'assassin, dont la trace, perdue à Laroche, pouvait être retrouvée, soudain, plus loin.

On sait qu'il s'est emparé de la valise, des chaussures, de la montre, des boutons de manchettes, de l'épingle de cravate, du portefeuille, des papiers de sa victime. Pourquoi ce soin à s'encombrer d'un butin aussi dangereux? Pourquoi ne s'est-il pas contenté de l'argent?

Entre Dijon et le tunnel tragique, le trajet dure à peine vingt minutes.

Vingt minutes: vingt secondes pour l'assassin qui vient de commettre un crime, dans un train où, à tout moment, on peut le surprendre. Et l'homme au poignard prend le temps de faire, en quelque sorte, l'inventaire du mort, comme si son impunité dépendait avant tout de la non-identification momentanée de sa victime...

Nul n'a assisté au départ de M. Blanc, ni à l'aller, ni au retour. Mais on savait qu'il profitait de ses visites au domaine de M. Pâris pour faire toucher, sans passer par les banques françaises, des coupons de valeurs italiennes. On savait qu'il devait revenir à Paris porteur d'une assez grosse somme. Tel est le premier point.

L'énigme des deux billets n'a pas été éclaircie, d'autre part. Certes, il ne faut pas accorder une valeur absolue aux témoignages. L'employé de la gare de Lyon a pu se méprendre. La photo qui lui a été montrée ne reflète qu'imparfaitement les traits du malheureux rentier. Pourtant, ce soir-là, trois voyageurs seulement ont pris des aller-et-retour pour Grenoble. Et celui dont le talon de retour a été retrouvé gare de Lyon ne s'est pas fait connaître. M. Blanc avait-il pris au départ un second billet?

Le mystère du tunnel de la mort cache peut-être, quoi qu'en pensent les parents de M. Auguste Blanc, une épouvantable vengeance?

Marcel MONTARRON.

Le cadavre fut jeté sur la voie comme le train entrerait sous le tunnel.



PETITES CAUSES

Une maison sérieuse

Mme Jonquerettes est directrice d'une agence matrimoniale. Pas d'équivoque, je vous prie. L'agence matrimoniale Jonquerettes est une maison très « comme il faut » et sans aucun rapport avec ces officines plus ou moins louches — plutôt plus que moins — qui, sous couleur d'unir deux destinées, se contentent d'opérer des rapprochements temporaires que réprouvent les bonnes mœurs.

Mme Jonquerettes tient à maintenir bien haut la réputation de sa firme. Elle dispose, assure-t-elle, d'une « collaboration » triée sur le volet. Sa « collaboration » — comme elle dit — ce sont des femmes du monde, et du meilleur : une trentaine de dames, tout ce qu'il y a de plus respectables, épouses de magistrats, de généraux, d'avocats, et une préfète; elle compte aussi, parmi ses auxiliaires, des prêtres. Tout se fait par des conversations dans des salons privés; elle ne tient pas boutique; les chiffres qu'elle aligne impressionnent les candidats; depuis dix ans qu'elle a choisi cette profession, elle se vante d'avoir contribué à créer autour d'elle le bonheur; une statistique réconfortante révèle que les unions, dressées par ses soins, sont des plus harmonieuses; pas un divorce à son passif, et, par contre, un actif merveilleusement équilibré.

Pour mener à bien une entreprise aussi délicate, il ne doit se glisser aucune ombre: la réputation de l'agence Jonquerettes est le principal élément de son succès; un souci de tenue morale rejoint de légitimes préoccupations matérielles. Si des femmes du monde, des ecclésiastiques consentent à aiguiller vers Mme Jonquerettes soupirants et soupirantes, c'est justement en considération des garanties de sécurité morale qu'ils sont assurés d'y trouver.

Si la confiance disparaît, toute l'agence s'écroule et, avec sa réputation, c'est son crédit, sa prospérité qui disparaissent.

C'est pourquoi Mme Jonquerettes en a voulu terriblement à Mlle Chaussiergues, dactylographe, d'avoir ébranlé le crédit de sa maison. Son ressentiment s'est manifesté sous une forme si vive que Mlle Chaussiergues accuse Mme Jonquerettes d'avoir voulu la faire chanter, et elle a déposé une plainte. Un juge d'instruction, M. Gay, est saisi: l'affaire aura bientôt son dénouement devant le tribunal correctionnel.

Qu'a donc fait de grave Mlle Chaussiergues, pour provoquer les réactions excessives de Mme Jonquerettes? Mlle Chaussiergues s'est fait présenter un monsieur et, sans plus de façons, elle a couché avec lui...

Du coup, le monsieur s'est déclaré satisfait de l'aventure, mais il n'a pas jugé opportun d'aller plus loin: le projet matrimonial est resté « en l'air »: Mme Jonquerettes a perdu un bon client, une commission importante et on se rit désormais de son agence...

Aussi, pour punir Mlle Chaussiergues de sa précipitation, elle l'a condamnée à lui payer 5.000 francs; Mlle Chaussiergues a signé une reconnaissance de dette; mais elle prétend qu'elle l'a signée contrainte et forcée, Mme Jonquerettes l'ayant menacée de révéler l'histoire à sa vieille mère et à son patron. Quand il s'est agi de payer la première échéance, la dactylo a prié Mme Jonquerettes de s'adresser au juge d'instruction.

L'autre semaine, dans le cabinet du magistrat, ces dames eurent une « explication ».

LE JUGE (à Mme Jonquerettes). — A la suite d'une annonce, Mlle Chaussiergues s'est rendue chez vous pour trouver un mari?

MME JONQUERETTES. — Parfaitement.

LE JUGE. — Vous lui avez demandé ?...

MME JONQUERETTES. — Deux mille francs, parce qu'il fallait aller en province pour trouver le monsieur qui lui convenait.

LE JUGE. — Et alors ?

MME JONQUERETTES. — Nous avons fait une enquête sur la moralité de Mlle Chaussiergues. Déplorable, monsieur le juge !... Des résultats accablants... Il était impossible de continuer. Néanmoins, parce que je suis bonne, trop bonne même, j'ai pris sur ma responsabilité personnelle de mettre Mademoiselle en rapport avec M. X... Je lui avais cependant fait de sévères recommandations; elle n'en a tenu aucun compte.



M. Gay, juge d'instruction, est saisi de l'affaire.

LE JUGE. — Comment le savez-vous ?

MME JONQUERETTES. — Huit jours après la présentation, une de mes collaboratrices est allée voir M. X... qui lui a dit qu'il n'épouserait jamais cette demoiselle. J'ai fait resserrer l'enquête: ma collaboratrice s'est postée dans l'escalier de la maison qu'habite le monsieur; elle a vu Mlle Chaussiergues entrer dans l'appartement; puis la porte s'est refermée; il était dix heures du soir... Un silence parfait... Nous avons compris que c'était la catastrophe !...

LE JUGE. — Et le monsieur, que vous a-t-il dit ?



M. Maurice Garçon défendra Mme Jonquerettes.

MME JONQUERETTES. — Je ne l'ai plus revu; mais il m'a envoyé un de ses amis qui, la bouche en cœur, m'a dit combien M. X... trouvait ma maison « épatante », qu'on y avait des femmes charmantes à l'œil, et il venait, avec une cynique ingénuité, me demander de lui procurer une femme dans les mêmes conditions. Vous comprenez, monsieur le juge, si j'ai f... à la porte, et en vitesse. Transformer mon œuvre en une maison de rendez-vous? C'est effrayant !...

Mme Jonquerettes marqua un temps d'arrêt: elle redressa la tête, et, d'un regard lourd de dignité outragée, elle foudroya Mlle Chaussiergues qui, assise à l'autre bout du cabinet, ricana d'un air sournois.

Mme Jonquerettes poursuivit le récit de la « catastrophe ».

MME JONQUERETTES. — Ce fut chez moi, un scandale. Toutes mes collaboratrices ont été mises au courant. Mon œuvre a été diffamée. Mlle Chaussiergues a été l'agent diabolique de cette campagne de dénigrement. Elle a dit à une de ses camarades, qui m'a rapporté le propos: « C'est cher, chez Mme Jonquerettes; mais, quand j'aurai quelqu'un, je te le passerai... comme ça, à nous deux, ça fera une réduction de 50 %... »

LE JUGE. — Et c'est ainsi que vous avez décidé d'en venir aux sanctions ?

MME JONQUERETTES. — Parfaitement. J'ai fixé l'amende.

LE JUGE. — Comment, l'amende ?

MME JONQUERETTES. — Oui; une amende de cinq mille francs. C'est indiqué dans les statuts de ma maison. Quand une personne ne se tient pas correctement, je lui inflige une amende. Mlle Chaussiergues, d'ailleurs, le savait: « Mon petit, nous sommes très sévères... », avais-je dit. Elle m'a répondu: « Je ne crains rien... »

LE JUGE. — Mais c'est vous qui lui avez dicté la reconnaissance de dette ?

MME JONQUERETTES. — Pas du tout; elle n'avait pas besoin de moi pour la rédiger. Elle a dit simplement: « *Mon petit, nous sommes très sévères... une histoire! Tout ça parce que j'ai couché avec un monsieur !...* »

Le juge d'instruction, à cet instant, pouffa. Mme Jonquerettes, plus digne que jamais, conclut:

— Chez moi, monsieur le juge, on ne couche pas !...

Seulement, le récit de Mme Jonquerettes était incomplet. Elle avait omis le plus grave, à savoir la lettre qu'elle adressa à Mme Chaussiergues mère, pour lui raconter les écarts de sa fille, et une autre épître où elle menaçait de faire au patron de la dactylographe la même révélation.

Mlle Chaussiergues. — Ma mère, qui a quatre-vingts ans, aurait pu mourir d'émotion. Mme Jonquerettes a exercé sur moi un abominable chantage.

Lorsque l'affaire viendra à l'audience, il est probable qu'on ne s'embêtera pas... Mme Jonquerettes a confié à M. Maurice Garçon le soin de défendre la réputation de sa firme, tandis que Mlle Chaussiergues a chargé M. de Féron de réclamer à la directrice de l'agence matrimoniale 100.000 francs de dommages-intérêts.

Luc DORNAIN.

d'après

PARAVENT n°2

2 fr.

L'Appel de l'Uniforme
Le Mensonge
des Concours de Beauté

Mensuel gai — Nombreuses photographies
167, Rue St-Honoré, Paris

ON PEUT HÉSITER

Quand on est commissaire de police, et qu'on est chargé de découvrir un coupable, entre plusieurs pistes,

On peut hésiter, quand on va visiter la Foire de Paris, entre plusieurs stands,

On peut hésiter, quand on part en vacances, entre la mer et la montagne,

On peut hésiter, quand on se marie, entre une brune et une blonde,

Mais, comment hésiterait-on, lorsqu'on veut se commander un élégant complet, de coupe parfait, entre plusieurs adresses :

Celle du

ROYAL TAILLEUR

138, rue de Rivoli

est la bonne. Notez-la ! et souvenez-vous qu'on y trouve des vêtements sur mesure pure laine à partir de :

280 Francs



PRIME AUX LECTEURS de " DÉTECTIVE "

Il est offert gratuitement

à tout lecteur un SUPERBE PORTRAIT ARTISTIQUE au fusain, mesurant 30 x 40, entièrement retouché et terminé à la main, d'une valeur de 75 francs.

Découpez ce Bon en y joignant la photographie qu'il vous plaira de faire reproduire, et envoyez le tout, sous enveloppe, directement au SERVICE DES GRANDS PORTRAITS ARTISTIQUES, avenue de Saint-Ouen, 140, Paris (18^e). Ce n'est qu'à la livraison que vous aurez à verser la somme de 12 fr. 75, représentant tous frais de port, emballage, etc...

La photographie modèle est renvoyée intacte. (Détec.)

Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane



100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements
Demandez de suite notre catalogue français gratuit.
MEINEL & HEROLD, Klingenthal (Saxe) 509

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse de cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclairez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.

REMÈDES WOODS, 10, Archer Street (219TG), Londres W1



TOUJOURS ET PARTOUT LA MEILLEURE

LA PLUS RAPIDE. — 10 minutes seulement pour la mise en plis par pression electro-magnétique.

LA PLUS SURE. — Ne peut en aucune façon couper, casser, brûler ou décolorer les cheveux.

LA PLUS SIMPLE. — Légère et facile à employer sans aucune gêne.

Double garantie:

Durée illimitée. Entière satisfaction sinon remboursement immédiat.

WEST ELECTRIC (Dép. 57), 26, r. de la Pépinière, Paris

EPINGLES WEST ELECTRIC

pour cheveux longs courts et misonge

6^{rs} 50 la carte de 4 SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 57.103 : Classes primaires complètes ; Certificat d'études, Brevets, C. A. P., Professorats.

Broch. 57.109 : Classes secondaires complètes ; baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 57.115 : Carrières administratives.

Broch. 57.121 : Toutes les grandes Écoles.

Broch. 57.128 : Emplois réservés.

Broch. 57.132 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 57.158 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 57.142 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondance, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 57.149 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, esperanto. — Tourisme.

Broch. 57.154 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 57.160 : Marine marchande.

Broch. 57.167 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 57.172 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 57.184 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie (petite main, seconde main, première main, vendeuse-reteuseuse, couturière, modiste, modiste, représentante, lingère, coupeur pour hommes, coupeuse, coupeur chausseur, professeur).

Broch. 57.184 : Journalisme, secrétariat ; éloquence usuelle.

Broch. 57.190 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 57.196 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

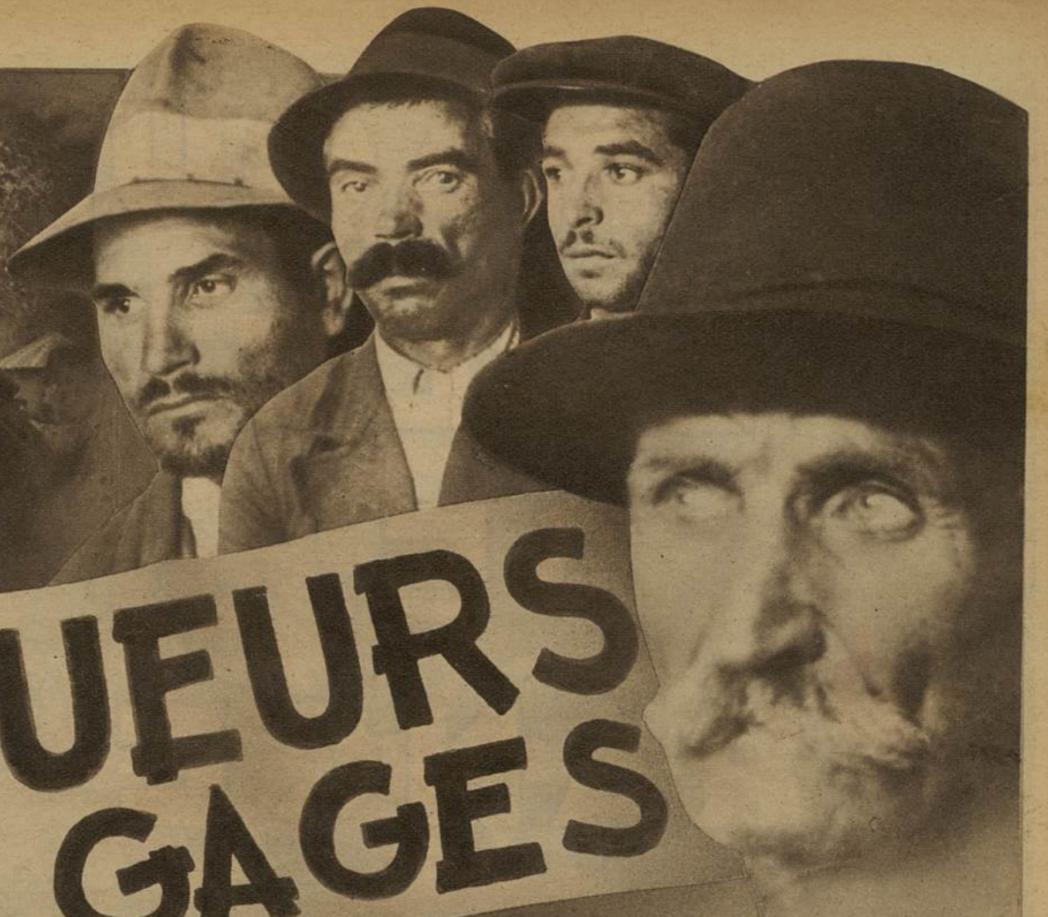


Une agence matrimoniale n'a pas forcément l'aspect folâtre et licencieux des maisons de rendez-vous.



Ils savaient qu'Anna s'était rendue, ce jour-là, au marché de Subotica pour y vendre des volailles et des légumes.

TUEURS A GAGES



Antal Szkedervitch (à droite) était un vieillard sec et orgueilleux. Derrière lui, de gauche à droite: Georges Krajcar, Mijo Novitch et Antal Lebovitch, les trois bandits qui s'associèrent pour assassiner la fermière Anna Budanovitch

Bucarest
(de notre correspondant particulier).

Le paysan frappa trois coups légers à la porte de la ferme. C'était le soir du 20 avril. Le village de Tavaszskut s'endormait dans la paix printanière.

Une fenêtre s'ouvrit et la tête d'une femme apparut, coiffée du châle bleu des paysannes hongroises.

— Il est parti ? interrogea l'homme à mi-voix.

— Oui, à six heures !

La fenêtre se referma. La porte s'entrebâilla et l'homme se faufila à l'intérieur de la chambre.

Justinian Szkedervitch venait rendre visite à sa maîtresse, en l'absence du mari de celle-ci. En effet, Marc Szkedervitch — parent très lointain de Justinian — était parti pour Subotica pour y vendre quelques bestiaux.

Il devait passer la nuit à la ville et ne rentrer que le lendemain assez tard dans la soirée.

Passionnément, les deux amants s'em brassèrent.

— Nous voici tranquilles pour quelques heures, dit Justinian en ôtant sa veste et en s'asseyant devant la table garnie d'un plat de lard fumant.

Irène avait bien fait les choses pour recevoir son amant. Elle prit place en face de lui et le diner commença, tendre et joyeux.

Soudain, la porte s'ouvrit violemment et un homme apparut sur le seuil. C'était Marc Szkedervitch. Celui que l'on croyait loin, sur la route de Subotica, s'était dissimulé derrière un buisson, à deux cents mètres de la ferme, d'où il pouvait épier les allées et venues des habitants du village. Il avait vu le manège de Justinian. Ainsi, ses soupçons étaient justifiés. Mais sa vengeance serait terrible.

— Je vous tiens ! hurla-t-il en se jetant vers le couple effrayé.

La table, chargé de faïences, roula à terre. Marc avait réussi à saisir Justinian à la gorge. Il le serrait. Il l'étranglait. Pour défendre sa vie, l'amant d'Irène sortit son revolver et tira à bout portant sur son rival. Marc, en râlant, s'abattit la face contre terre. Le coup avait été mortel.

Justinian regarda sa victime d'un air hébété. Il lui semblait sortir d'un cauchemar. Cette soirée qui avait débuté si joyeusement avait fait de lui un assassin. Cette maison, où il avait cru vivre des heures d'amour, il la quitta, le cœur plein d'horreur et d'épouvante...

Le lendemain matin, lorsque les gendarmes vinrent l'arrêter, ils le trouvèrent au lit, brûlant de fièvre, les yeux brillants de peur et de folie. C'est dans un complet état de prostration

Anna Budanovitch était une paysanne à la taille épaisse...

tion qu'on dut le traîner à la prison de Subotica.

Le père de Justinian, Antal Szkedervitch, était un grand vieillard sec, osseux, dressé dans son orgueil et dans son intransigeance. Il avait le culte de l'honneur. L'idée que son nom pût être à jamais terni par l'erreur de l'un des siens le remplissait d'épouvante. Il résolut de sauver à la fois son honneur et son fils.

Rien n'était difficile pour Antal Szkedervitch. Il écrivit à son fils en le suppliant de ne pas avouer. Puis, il se mit en relation avec Antal Lebovitch, un tailleur de Subotica, dont la réputation n'était pas des plus blanches et qui entretenait les meilleurs rapports avec les mauvais garçons de Subotica et de Budapest.

Un rendez-vous eut lieu dans un bouge de cette ville, caché sur les bords populaires du Danube.

— Veux-tu gagner quinze mille dinars ? demanda le vieux.

— Comment donc !... Que ne ferais-je pas pour cela !...

— Commettre un crime à proximité de la maison d'Irène Szkedervitch.

— Ça va. Et qui tuer ?

— Peu importe, homme ou femme, pourvu qu'il y ait une victime.

— Mais à quoi cela servira-t-il ?

— A tromper la justice. Faisons-leur croire qu'une bande de brigands hante cette région et commet méfaits sur méfaits. Nous

pourrons mettre ainsi sur leur compte la mort de Marc et disculper mon fils qui se morfond en prison.

— D'accord ! acquiesça Lebovitch, en esquissant un sourire qui en disait long.

Il regarda le vieux Antal avec des yeux admiratifs. Le bonhomme lui en imposait. Peu de criminels le dépassaient en malignité et en cynisme.

— Alors, c'est accepté ?...

— Oui, mais à condition que vous payiez d'avance.

— Moitié maintenant, moitié après l'affaire, rétorqua le vieux.

Ce ton était si catégorique que le bandit n'osa plus discuter.

Ils vidèrent une bonne bouteille de vin pour sceller le pacte infâme et se séparèrent en se donnant rendez-vous pour le lendemain du crime.

Lebovitch rechercha des complices pour l'aider dans sa besogne meurtrière. Il découvrit, dans les bas-fonds de Subotica, assis devant une table de brasserie, l'homme qu'il lui fallait. Il se nommait Georges Krajcar, mais on l'avait surnommé « Petit-Sou », car il avait coutume d'avouer avec cynisme :

— Moi, pour un petit sou, je serais capable de tuer père et mère.

« Petit-Sou » avait un ami, Mijo Novitch, un mauvais garnement, qui venait de purger une condamnation au bagne pour avoir violé une vieille de quatre-vingts ans. Il l'enrôla.

La bande était constituée. Il ne restait plus qu'à commettre le forfait.

Ce fut Anna Budanovitch qui fut la victime innocente de cette abominable machination. C'était une brave paysanne, à la taille imposante, au visage épanoui, au verbe haut, qui allait de village en village vendre ses légumes et ses volailles.

Elle passait pour avoir toujours sur elle des sommes d'argent importantes. D'autre part, Lebovitch, le chef de la bande, était en mauvais termes avec elle. En la

... et qui passait pour avoir une grosse fortune.

tuant, il faisait une triple affaire. Tout d'abord, il touchait le reste de la prime promise par le paysan, il s'emparait de l'argent de la marchande et, enfin, il satisfaisait en même temps une vieille et terrible rancune.

Le plan fut dressé. On savait que l'accorte Anna Budanovitch était allée au marché de Subotica. Elle suivait toujours le même chemin pour regagner sa demeure. Cette route passait non loin de la ferme de Marc Szkedervitch. C'est là qu'ils dressèrent l'embuscade.

Ils se cachèrent dans un bois voisin et attendirent patiemment, couchés derrière un buisson, que leur victime vint à passer.

Après quelques heures d'attente, les trois hommes aperçurent Anna Budanovitch qui rentrait du marché, accompagnée de sa sœur. Quand les deux femmes furent près d'eux, Lebovitch sortit du bois et se jeta sur Anna. Sa sœur s'enfuit en poussant des cris d'effroi.

La marchande de volailles fut entraînée dans un bois, violée par les trois bandits, puis étranglée et assommée avec une sauvagerie inouïe.

Ils lui martelèrent ensuite le visage à coups de talons jusqu'à rendre la pauvre femme méconnaissable.

Le lendemain, les gendarmes ramenaient au village le cadavre d'Anna Budanovitch. Les criminels, qui n'étaient que des brutes sans esprit, avaient négligé d'effacer leurs traces. Ils avaient laissé s'enfuir la sœur de la victime qui devenait ainsi un témoin dangereux de leur forfait.

Après quarante-huit heures d'enquête, ils furent arrêtés au moment même où ils sortaient de la maison du vieux Szkedervitch, à qui ils étaient allés réclamer le prix du sang.

— S'il faut payer, je veux bien payer, déclara Lebovitch aux policiers qui l'interrogeaient. Mais je ne veux pas être le seul. C'est sur l'instigation de Antal Szkedervitch que j'ai tué la grosse Anna...

Et, devant les enquêteurs ébahis, il révéla le plan sinistre du vieux paysan.

Celui-ci fut arrêté à son tour. Devant le juge, son orgueil s'écroula ; il se mit à pleurer :

— Je voulais sauver mon fils, sanglotait-il.

Mais lui-même s'était perdu. Dans la prison, il songe maintenant au gibet qui se dressera pour lui et pour Lebovitch aux portes de la ville.

Et, plus tard, tous ceux qui passeront au village de Tavaszskut ne manqueront pas de dire en désignant sa demeure :

— Voici la maison d'Antal Szkedervitch, le pendu...

Georges STREM.

LE MAQUIS D'ILE DE FRANCE

Lâchant ses béquilles, Maurice Hamann (ci-dessous, à droite) courut d'un trait se réfugier dans le maquis de la banlieue.

Penché sur les vannes de l'écluse, le marinier crachait dans l'eau. A ses pieds coulait le flot tranquille de l'Oise. Le soir était chaud. Un ciel de sang bornait l'horizon fertile. Les récoltes étaient hautes, les vergers pleins de promesses. Et partout, dans ce coin verdoyant de la grande banlieue, des potagers riches en moisson se blottissaient autour de petites villas.

Mais les villas étaient muettes. Et le marinier, accoudé sur l'écluse, seul entre le fleuve et la plaine, s'ennuyait.

Pour un samedi de mai, devait-il penser, les Parisiens ne sont guère pressés...

Parfois, il détournait la tête et cherchait, parmi les pavillons, une figure amie. Entre deux haies, il vit passer une ombre qu'il ne reconnut pas. Pourtant, lorsqu'on lui avait confié la garde de l'écluse, il n'avait eu tout d'abord pour horizon que des vignes, des fourrés, des terres en friches. Peu à peu, de dimanche en dimanche, la contrée avait été envahie par ces petits bourgeois, ces ouvriers cossus qui veulent avoir, tout ensemble, un logement à la ville et une maison à la campagne. On avait morcelé et débité la région. Les gens du dimanche avaient creusé des jardins et construit des semblants de villas, en planches, en briques, en morceaux de moellons. Et les bicoques, en se réunissant, avaient absorbé toute la plaine...

Au loin, de longues files d'autos, fuyant la capitale, passaient sur le pont métallique de Pontoise. L'exode dominical commençait. Le marinier guetta les premières arrivées.

Bientôt, un homme en pantalon de flanelle, longeant le canal, se dirigea sur lui à grandes enjambées. On devinait en lui un Parisien jovial ; cependant, il gesticulait tout en marchant et semblait au comble de la rage.

— Qu'y a-t-il, Monsieur Boussery ? lui cria le marinier.

M. Boussery, menaçant le sol de ses deux poings, arriva devant l'écluse.

— Ce qu'il y a ?... Il y a qu'un salaud est encore venu cambrioler mon pavillon. Ça fait trois fois en deux ans. J'en ai assez. Dès lundi, je vais mettre ma baraque en vente. Le pays est pourri de fripouilles. La semaine dernière, le pavillon de mes voisins a été mis à sac. Aujourd'hui, c'est le mien...

Le marinier laissa passer l'orage. Chaque semaine, il entendait les mêmes plaintes. Villas cambriolées. Armes volées. Garde-manger pillés. Caves dévalisées. Chaque semaine, il apprenait que des bandits inconnus avaient passé deux ou trois journées dans quelques-uns des innombrables pavillons qui émaillaient la plaine. Des conserves avaient disparu, les phonos avaient joué, les lits étaient souillés et, de la cave au grenier, tout trahissait une ripaille de truands.

L'éclusier était devenu philosophe. Les sempiternelles doléances de ses voisins ne l'émeuvaient guère plus que les continuelles enquêtes faites par la police. La moindre chasse à l'homme aurait pu suffire, ici, pour remplir une prison. Mais les rôdeurs étaient adroits. Ils avaient pour eux le nombre. Les arrestations de la veille ne faisaient aucun tort à celles du lendemain. Comment, en effet, des hors-la-loi traqués dans leurs repaires de la capitale, peu soucieux d'habiter en garni, auraient-ils hésité entre la belle étoile et l'hospita-

lité d'une villa confortable où nul danger les attendait ?...

Quand M. Boussery lui eut conté par menu le nouveau cambriolage dont il avait été victime, le gardien de l'écluse montra du doigt la voie ferrée qui tirait à perte de vue, en direction de Saint-Ouen-l'Aumône, son quadrilatère d'acier.

— Votre visiteur a dû venir par là, ce matin vers dix heures. Il a sauté du train, échappé à ses gardes. Je comprends maintenant pourquoi les gendarmes, aussitôt alertés, ont fouillé vain tous les fourrés de la région, et même les péniches de passage. Celui-là n'a pas perdu un temps. En même temps qu'une retraite sûre, il a trouvé moyen de changer de costume et de raser de frais.

M. Boussery fut secoué par un étrange frisson.

— Alors, ce soir, j'aurais pu me trouver à nez avec le fameux Hamann ?...

— Oui... Mais il n'a pas attendu votre arrivée. Maintenant, il court. Il a pour lui toute la banlieue, de Pontoise à Longjumeau...

Durant près de quatre années, Maurice Hamann avait été recherché par toutes les brigades de l'Île-de-France. Redoutable chef de bandes, il avait à son actif une bonne centaine de cambriolages. Il avait opéré partout. A Conflans-Saint-Germain, à Palaiseau, à Gonesse. Terre de toute une partie de la Seine-et-Oise, il ne donnait signe de vie que par les gens qu'il dévalisait.

Hamann, comme tout bon cambrioleur, ne savait pas sa marque de fabrique. Il avait une façon à lui de fracturer les portes et de visiter les tiroirs. Mais il opérait avec une telle assurance, sa bande se déplaçait avec tant de célérité qu'il eût peut-être longtemps encore poursuivi ses exploits. Il évitait de traverser Paris ; l'immense banlieue, de l'Oise à la Marne, lui offrait comme à tant d'autres, un asile inviolable. Les maisons inhabitées, des bicoques isolées, des cours et enfin des amis sûrs, recéleurs ou repaires de justice, fripouilles au masque d'honnête homme...

A gauche, de haut en bas : le remblai où Hamann sauta du train ; la villa de St-Ouen-l'Aumône cambriolée par le fuyard ; la prison de Pontoise sur laquelle on le dirigeait.

La femme (ci-contre) de Hamann attend avec confiance le retour de celui qu'elle appelle un « as de l'évasion ». Ci-dessous : un portrait à la plume fait par Hamann dans sa cellule et figurant sa femme.

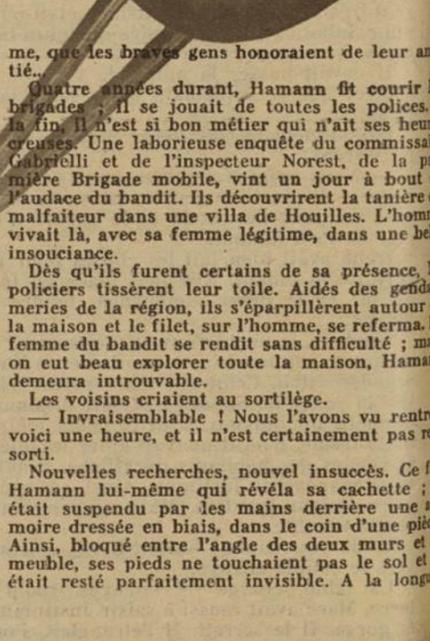
me, que les braves gens honoraient de leur amitié.

Quatre années durant, Hamann fit courir les brigades ; il se jouait de toutes les polices. La fin, il n'est si bon métier qui n'ait ses heures creuses. Une laborieuse enquête du commissaire Gabrielli et de l'inspecteur Norest, de la première Brigade mobile, vint un jour à bout de l'audace du bandit. Ils découvrirent la tanière d'un malfaiteur dans une villa de Houilles. L'homme vivait là, avec sa femme légitime, dans une belle insouciance.

Dès qu'ils furent certains de sa présence, les policiers tissèrent leur toile. Aidés des gendarmes de la région, ils s'éparpillèrent autour de la maison et le filet, sur l'homme, se referma. La femme du bandit se rendit sans difficulté ; mais on eut beau explorer toute la maison, Hamann demeura introuvable.

Les voisins criaient au sortilège. — In vraisemblable ! Nous l'avons vu rentrer voici une heure, et il n'est certainement pas sorti.

Nouvelles recherches, nouvel insuccès. Ce fut Hamann lui-même qui révéla sa cachette ; il était suspendu par les mains derrière une armoire dressée en biais, dans le coin d'une pièce. Ainsi, bloqué entre l'angle des deux murs et le meuble, ses pieds ne touchaient pas le sol et il était resté parfaitement invisible. A la longue...



René Neveu, le cambrioleur-fantôme du château de Plessis-Trévisse, fut arrêté à Meaux.

puisé par la fatigue, les phalanges en sang, il perdit son équilibre et tomba sur le parquet avec un vacarme retentissant. Vaincu, l'homme tendit, de bonne grâce, ses poignets aux menottes.

— Vous ne me tenez pas pour longtemps ! grommilla-t-il.
Ecorché à Pontoise, il prétextait aussitôt une paralysie soudaine des deux jambes et on le vit traîner sur des béquilles dans les couloirs du Palais. Insensible à sa douloureuse comédie, le jury de Versailles le condamna à dix ans de réclusion. Amené à la Conciergerie de Paris, en attendant son transfert en Centrale, il crut bon d'avouer quelques autres cambriolages. En vérité, il avait le choix. Ses aveux ayant été reconnus exacts, le juge d'instruction de Pontoise le réclama une nouvelle fois.

A l'aube du samedi 20 mai dernier, on remit le détenu à deux gendarmes de Paris ; mais on oublia de leur signaler que le prisonnier pouvait être un habile simulateur. Aussi, quand les deux pandores eurent hissé avec difficulté le « paralytique » dans le compartiment qui leur était réservé, ils crurent humain de le libérer des menottes. Le prisonnier demanda un crayon et du papier et se mit à dessiner sur son genou.

— Voilà tout ce que je puis faire, disait-il à ses gardes ; ne pouvant plus utiliser mes jambes, j'ai appris à mieux me servir de mes doigts. En cellule, je passe mon temps à faire des caricatures.

Il s'arrêtait parfois de griffonner pour regarder passer la banlieue verdoyante. Un soleil généreux éclatait sur toute l'Ile-de-France. Un besoin fou de liberté, une envie désespérée de courir à son aise à travers ces paysages sans limite troublèrent l'âme du bandit.

— Ah ! si j'avais mes jambes, soupirait-il, vous ne me tiendriez pas jusqu'à Pontoise. J'aurais déjà sauté sur le ballast. La poursuite serait dure, car je pourrais vivre dix ans à travers cette banlieue sans me montrer une seule fois. Les gendarmes souriaient doucement. La vantardise du condamné cadrait mal avec les deux béquilles qui étaient là, posées sur la banquette. L'estropié parlait de sauter du train et on avait eu de la peine à le hisser dans le wagon. Les pandores se permettaient d'en rire...

■ ■ ■

— Adieu, les cognes !
En s'élançant dans le vide, Hamann avait poussé ce cri de triomphe. Le convoi venait de dépasser la station de Saint-Ouen-l'Aumône et s'engageait dans la courbe qui précède Pontoise. Soudain, devant les gendarmes ahuris, l'homme aux béquilles avait ouvert la portière et s'était jeté sur le ballast. La sirène d'alarme immobilisa la rame et, à leur tour, les gendarmes sautèrent sur la voie. Hamann était déjà loin. Le « paralytique » faisait preuve d'une agilité insoupçonnée. Il courait à travers prés, franchissant les haies, terrorisant ceux qui lui barraient le passage. Une heure après, toutes les forces de la police cernaient la région, barraient les routes, surveillaient les carrefours.

... Mais pas un ne le reconnut dans l'ouvrier correct et bien rasé qui, quelques heures plus tard, filait à bonne allure sur la route de Pierrelaye, au côté du chauffeur d'une brasserie de Pontoise.

Tard dans le soir, on le vit traverser Conflans ; on le rencontra à l'entrée de Bezons, puis on perdit sa trace.

En quelques heures, Hamann avait repris le maquis où, depuis trois semaines, Delbono avait réussi à se cacher, en dépit de toutes les recherches.

■ ■ ■

Delbono !... Hamann !... Signalés partout et partout insaisissables, tout deux s'évanouissaient dans l'immense banlieue. L'opinion publique s'ameublait. À Pontoise et à Corbeil, pour la centième fois peut-être, de sévères battues furent organisées. Le commandant Serin, le capitaine Barré, le commissaire Gabrielli, tous les chefs de brigade et toutes les polices municipales rassemblèrent leurs hommes.

Sous la nuit tiède, l'arme au poing, on fouilla une à une toutes les cahutes, tous les fourrés, tous les vergers. On explora les villas inhabitées, on sonda les moindres replis du terrain. On fit ouvrir les portes complices. Les forêts de Saint-Germain, de Marly, celle de Montmorency furent sondées en tous sens. On ratissa les vagabonds suspects, mais le filet policier se referma seulement sur de pauvres bères qui ne savaient où fuir...

La chasse dura trois jours. Les profondes galeries des carrières d'Orgemont furent occupées durant trois nuits.

Découragés et inquiets, les policiers rentrèrent à l'aube, et le même tableau de chasse courrait, le long des fils, de brigades en brigades :

— Rien de nouveau. Nos hommes ont fouillé tout leur secteur, boqueteau par boqueteau, broussaille par broussaille. Ils ont visité toutes les cabanes. Rien !...

— Ne désespérez pas, répondaient les chefs. Continuez à vérifier les pistes, à contrôler tous les ragots. Souvenez-vous de l'affaire Neveu.

René Neveu, le cambrioleur-fantôme du château de Tréville, l'insaisissable assassin de M. Trochet ! Il y avait deux ans de cela. Le bandit avait tenu le maquis, près de Villiers-sur-Marne, durant quatre mois. Chaque jour, il cambriolait un nouveau pavillon. Vols, rapines, coups de feu, effractions. Il signait chacun de ses forfaits. Vingt fois, on avait cru le tenir ; vingt fois, il avait échappé. On l'arrêta enfin, en pleine ville de Meaux, alors qu'il cherchait à voler une bicyclette devant un café...

— Ne désespérez pas !...
Le mot d'ordre galvanisa les brigades. La chasse continua. Les mailles du filet se resserrèrent. On a beau jouer à l'insaisissable, tôt ou tard on vient donner du front dans le piège tendu au tournant de la route.

Delbono, le massacreur, y tomba le premier. Le 24 mai au soir, M. Demimuid prenait le frais devant sa porte, route de la Montagne, à Athis-Mons. Soudain, il fut surpris de voir un des volets de la villa voisine tourner sur ses gonds. M. Demimuid se douta qu'un malfaiteur s'était introduit chez ses voisins, car ceux-ci étaient absents.

Alerté en hâte, le commissaire du pays arriva sans attendre, avec quatre agents. Il cerna la villa et accula le malfaiteur dans la cave de l'immeuble. Les policiers perçurent un coup de feu très sourd, puis des râles.

Le cambrioleur s'était tiré une balle en plein front. Son œil droit pendait, arraché de l'orbite. La tête du misérable n'était qu'une affreuse chose inondée de sang noir. Transféré à la clinique de Juvisy, l'homme supplia les docteurs de l'achever.

— Etranglez-moi !... Je suis Delbono...

De sa bouche, d'où s'échappaient parfois de lourds caillots de sang, montaient des paroles tantôt cyniques, tantôt incohérentes. Bribe par bribe, il nous raconta sa vie d'homme traqué.

Privé de ressources, privé d'ami, il avait pu circuler avec une facilité dérisoire dans une région où, pourtant, tout le monde était à sa recherche. Il a passé cent fois près des gens chargés de l'arrêter et ceux-ci n'ont même pas songé à lui demander ses papiers.

Delbono a confirmé nos précédentes enquêtes. Il s'est bien caché à Viry-Châtillon, puis à Asnières, puis à Orgemont. Il s'est bien fait conduire à Thiais par le chauffeur Gauthier, et, depuis cette date, comme nous l'avions prévu, il a erré, épave tragique, près du théâtre de son quadruple meurtre.

De nombreuses lettres furent retrouvées sur lui. Il parlait d'aller achever sa maîtresse sur son lit d'hôpital. Mais il parlait aussi de se tuer et l'idée du suicide revenait chez lui plus fréquemment que l'idée d'un nouveau crime.

— Je n'avais aucun mal à vivre, nous a-t-il dit ; je volais, dans les champs et sur les chantiers, le repas des ouvriers. J'ai volé aussi les papiers d'identité de M. Bione, à Vitry. La nuit, je couchais dans les cabanes vides. J'ai vu passer souvent, à deux pas de moi, des tas de gendarmes qui me recherchaient. Maintenant, c'est fini, je veux aller dans le cercueil, près de mon petit Jean.

Borgne, défiguré, l'assassin gémit aujourd'hui dans une des chambres de sûreté de l'hôpital de Corbeil.

Le fauve ne hantera plus les bicoques désertes du plateau de Savigny.

■ ■ ■

— On ne passe pas !...

La demeure de Mme Hamann, quai de Seine, à Sartrouville, est une maison soigneusement gardée. Le jour, des agents en bourgeois sont allongés sur l'herbe, devant la porte. Des gendarmes, l'arme au poing, passent leur nuit à tourner en rond dans le jardin.

— On dit que son mari s'est évadé uniquement pour la tuer ; aussi fait-on bonne garde... Les cerbères qui veillent sur la villa des Hamann protègent mal l'épouse du bandit contre l'indiscrétion des reporters.

En dépit de la surveillance, nous avons pu aborder, chez

elle, la femme menacée. Nous fûmes surpris de la trouver souriante et amusée.

— Mon mari, me tuer ? Et pourquoi ? Non. J'ai toujours aimé Maurice. Sa mauvaise conduite ne m'empêche pas de l'aimer encore. J'ai fait, jusqu'à présent, tout ce qu'il était possible de faire pour l'aider dans sa pénible situation. Je l'aurais attendu dix ans mais je savais bien qu'il s'évaderait avant. C'est un as !...

Mme Hamann n'est pas une femme timide. Les douze ou treize mois de prison préventive qu'elle a subis par la faute de son mari n'ont pas le moins du monde terni son affection pour l'évadé.

— Qu'il vienne, et je lui ouvrirai...

— Parlez-nous un peu de ses aventures.

— Pas ici, les murs ont des oreilles. Attendez-moi au coin du pont. Je vous suis.

— Mais comment, puisque tout est gardé ?

Elle me montra une fenêtre donnant accès sur une cour voisine. C'est ainsi que *Détective* put, toute une journée, aller et venir en pleine rue avec une « prisonnière » que ses gardiens de corps ne voyaient jamais ni sortir ni rentrer.

En nous quittant, Mme Hamann nous assura de son absolue tranquillité. Elle trahissait naïvement son admiration pour l'évadé.

— Maurice est un as, je vous dis. Jamais plus ils ne l'auront !

Jamais ! La passion a de ces aveuglements. Mais l'avenir est à la justice. Tôt ou tard, Hamann tombera dans les rêts tendus autour du maquis. Il se fera prendre comme furent capturés Neveu, l'homme-fantôme, et Delbono, l'insaisissable.

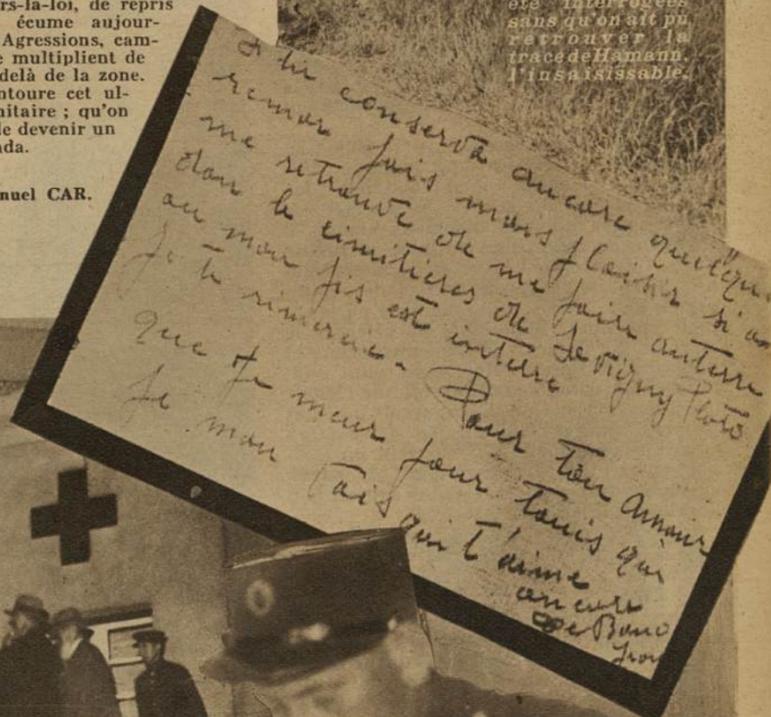
Après lui, d'autres viendront, sans doute, se réfugier dans l'immense et inquiétante banlieue qui encercle le grand Paris. Sollicitée par l'assurance d'une impunité relative, toute une cohorte de hors-la-loi, de repris de justice, d'évadés, écume aujourd'hui l'Ile-de-France. Agressions, cambriolages, attentats se multiplient de façon inquiétante au delà de la zone.

Du moins, qu'on entoure cet ulcère d'un bandeau sanitaire ; qu'on empêche la banlieue de devenir un maquis digne de Spada.

Emmanuel CAR.



Des milliers de personnes ont été interrogées sans qu'on ait pu retrouver la trace de Hamann, l'insaisissable.



Étroitement surveillé par deux agents, Delbono gémit sur son lit d'hôpital. A gauche : la villa où il fut arrêté. Ci-dessous : le Parquet devant la clinique de Juvisy et le fragment d'une lettre écrite par Delbono à sa victime.

PROCES WIZARDS et COMIQUES

II (1)

UNE MORTE A L'AUDIENCE

DE tous temps les provinciaux à Paris se sont groupés, réunis. Lorsque les de la Faille vinrent s'y installer, en 1708, ils ne manquèrent pas d'y retrouver les de Garan, originaires comme eux de Toulouse. M. de la Faille venait d'être nommé Président à Mortier au Parlement de Paris et Mme de Garan, veuve d'un Lieutenant Général des armées, habitait la capitale avec son fils, capitaine au régiment de la Fère.

L'amour naquit bientôt entre la belle Clémence, fille du Président, et le jeune capitaine. Même fortune, même naissance ; les parents étaient favorables au mariage.

Après des mois de silencieux amour, il est enfin décidé et l'on s'affaire en préparatifs. Catastrophe : la veille de la cérémonie, le capitaine reçoit l'ordre de rejoindre en toute hâte son régiment en partance pour les Indes. Impossible de célébrer le mariage. La douleur de Clémence éclate et déborde. De Garan l'aime assez pour donner sa démission, mais ce serait une lâcheté que Clémence ne lui pardonnerait pas. Les pauvres fiancés doivent se faire leurs adieux sur-le-champ. Ils se jurent un éternel amour et de s'épouser deux ans après, au retour du capitaine. Celui-ci murmure à l'oreille de Clémence :

— A dix heures, ce soir, au jardin...

Sans hésiter, et malgré sa réserve, elle répond :

— J'irai !

Dans l'ombre propice, promesses, serments, baisers brûlants et chastes...

...Quatre ans passent. Le régiment de de Garan a été détruit aux Indes. On le dit mort. Il ne l'était point. Il arrive à Paris, ayant échappé à mille dangers ; il se rend tout droit à l'hôtel de sa mère, rue Saint-Louis-en-l'Île. La pauvre mère a préparé une grande fête pour recevoir son fils. Au milieu des brillants convives, il paraît inquiet et préoccupé. Tout à coup, il avoue à sa voisine :

— ...Je suis superstitieux. Ce matin, j'ai vu un enterrement à Saint-Germain-des-Prés. J'étais oppressé, je ne sais pourquoi...

— On enterrait la belle madame de Bois-

sieux, dit quelqu'un. Elle est morte après deux jours de maladie. C'était la plus belle femme de Paris. Etant jeune fille, on ne l'appelait que la belle Clémence.

— Clémence ?

— Oui, Clémence de la Faille. C'était alors son nom.

De Garan ne bougea point. Ses traits semblaient empreints d'une résolution terrible, tandis que des larmes coulaient sur sa croix de Saint-Louis.

Il demeura immobile jusqu'au départ du dernier invité, embrassa calmement sa mère, s'alla coucher. Deux heures après, il redescend et gagne la rue, enveloppé dans un manteau où il dissimule de l'or et des armes. Comme mû par une force irrésistible et sûre, il se dirige vers le cimetière de Saint-Germain-des-Prés. Le quartier était alors à moitié bâti. Il frappe à la porte du fossoyeur et concierge. Il secoue le bonhomme mal réveillé :

— ...Je vais te faire riche ! Il s'agit d'ouvrir une fosse creusée le matin même. Je

thargie et enterrée par erreur, a été enlevée par son ancien fiancé. Le père de Clémence n'était pas mort, il accourt et reconnaît sa fille. Elle déclare ne l'avoir jamais vu. Le tribunal va conclure à une ressemblance inouïe...

Le Président de Boissieux eut alors une inspiration qui pouvait sauver sa cause. Il court chercher la petite fille âgée de six ans, issue de son mariage avec Clémence. Le tribunal est déjà en train de délibérer. De Boissieux supplie les magistrats de surseoir un instant à leur décision. La petite fille se jette au cou de sa mère dont la tendresse ne peut résister à cette épreuve. Elle couvre sa fille de baisers.

M^e Maizas, l'avocat de la pauvre Clémence, n'est pas démonté pour si peu. Il plaide maintenant le vrai, avoue la léthargie, le viol de la sépulture, le mariage avec de Garan et l'amour plus fort que la mort !

Il ne restait au tribunal qu'à annuler le second mariage, ce qu'il fit séance tenante. Le lendemain, de Boissieux sommait sa

femme de réintégrer le domicile conjugal. Elle le supplia de renoncer à elle et demanda à entrer au Carmel. Le Président ne voulait pas lâcher sa proie. Nouvelle sommation. Alors, Clémence lui fit savoir qu'elle se rendrait à son domicile le lendemain soir.

Ce soir-là, il y avait une fête immense pour célébrer le retour de l'épouse revenue du royaume des ombres.

Elle parut seule, mais chancelante, à l'entrée des grands salons. Elle portait une robe identique à celle qui lui avait servi de linceul. Difficilement, elle prononça ces mots :

— Je vous rends ce que vous avez perdu.

Elle fit quelques pas et s'éroula, morte.

Le même soir, de Garan, qui s'était empoisonné en même temps qu'elle, expirait dans les bras de sa mère.

Le lecteur a probablement deviné que la sombre histoire que nous venons de lui conter n'est qu'une sorte de film grand-guignolesque et à grand spectacle sorti tout armé du cerveau d'un feuilletoniste.

Nous avons pourtant trouvé le récit détaillé de ce procès d'outre-tombe dans la *Gazette des Tribunaux* du 1^{er} janvier 1843 et la *Gazette des Tribunaux* ne plaisante jamais ! Mais le numéro du 24 janvier du même journal contient une vive polémique avec Frédéric Soulié. Voici ce qui s'était passé. Trois jours après la parution de l'article de la *Gazette*, l'auteur des *Mémoires du Diable*, qui tenait alors le feuilleton littéraire de la *Presse*, publia dans son journal un violent article contre la feuille judiciaire, l'accusant tout simplement de lui avoir « volé » un conte dont il était l'auteur et paru dans l'*Europe Littéraire* de 1833.

La *Gazette* laissa passer l'orage et chercha péniblement des moyens de défense. Elle était en fort mauvaise posture ; sa réputation de journal sérieux risquait en tout cas d'être compromise. Qu'il y eût plagiat de Soulié ou non, elle n'en avait pas moins publié un article sans valeur historique, qu'elle avait donné comme étant la relation d'un procès réel. La mésaventure amusa tout Paris. Comment de graves juristes n'avaient-ils pas découvert l'odeur de feuilleton qui montait de tous les détails de cette histoire invraisemblable ?

Pour comble de malheur, elle était tirée d'un recueil de *Causes célèbres* du XVIII^e siècle, recueil sans nom d'auteur et qui n'était rien moins qu'une référence.

Frédéric Soulié ne lâchait pas sa proie, annonçait un procès qui serait bien réel celui-là et que la *Gazette* perdrait sans doute à cause des inexplicables ressemblances entre son texte et celui de l'*Europe Littéraire*.

On finit par découvrir le mystère. Le rédacteur avait paraphrasé *Victorine d'Ormond*, récit de la même histoire, tiré des mêmes *Causes célèbres* et paru en 1809, et le rapprochement entre *Victorine* et le récit de Soulié permettait d'établir que lui non plus n'était pas de bonne foi et qu'en définitive tout le monde avait copié : Soulié sur *Victorine* ; le rédacteur, sur le texte de 1809 et celui de 1833 qu'il avait combinés pour réaliser la plus noire mixture.

Comme beaucoup d'autres, ce procès littéraire se termina par des frais inutiles, le rire de tout Paris et beaucoup de publicité...

(A suivre.)
René TRINTZIUS.



Dès qu'il vit Clémence allongée dans le cercueil, de Garan l'enleva, déposa la longue forme blanche sur le gazon, s'agenouilla auprès d'elle, se pencha avec amour sur son visage.

veux contempler celle qui est enfermée là !

— Sacrilège ! Je ne peux pas !

De Garan lui jette de l'or.

— J'irai aux galères.

Une nouvelle poignée d'or tente le pauvre fossoyeur et tous deux se dirigent vers la tombe. De Garan doit menacer l'homme de son poignard pour qu'il creuse jusqu'au bout et qu'il force le cercueil. Enfin, il dépose la longue forme blanche sur le gazon.

De Garan s'agenouille sur elle et ne bouge plus. Le fossoyeur écarte le linceul et le visage apparaît, à peine touché par le néant. De Garan se penche sur ce visage, étirent la blanche forme. Tout à coup, il ricane sauvagement et s'enfuit avec sa proie...

D'autres années passèrent. Le Président de Boissieux se rendait souvent sur la tombe de son épouse. Un soir, au crépuscule, il se retourne et aperçoit une jeune femme qui s'enfuit à sa vue. Il croit avoir rêvé : c'est tout à fait l'image de la morte. Le Président court chez le fossoyeur. Ce n'est pas lui qui enterra la jeune femme. Il a succédé depuis trois ans à René Glod qui s'est retiré après héritage en Normandie. Le magistrat va alors trouver le Lieutenant Général de Police et lui conte ses soupçons rocambolesques. On fait une enquête sur la dame aperçue. C'est l'épouse d'un sieur de Garan, Major du régiment d'artillerie de la Fère. D'autre part, on ouvre la tombe : elle est vide.

Le magistrat, qui sait que sa femme avait été fiancée à de Garan, ne doute plus qu'elle soit vivante et l'ait épousé. Quoique les renseignements la donnent comme mariée à Pondichéry, il lui fait sommation de réintégrer le domicile conjugal. On sait que de Garan s'est enfui pour la Bretagne le jour même de l'enterrement avec une femme voilée et qu'il s'est secrètement embarqué pour Pondichéry sur la *Belle Marguerite*...

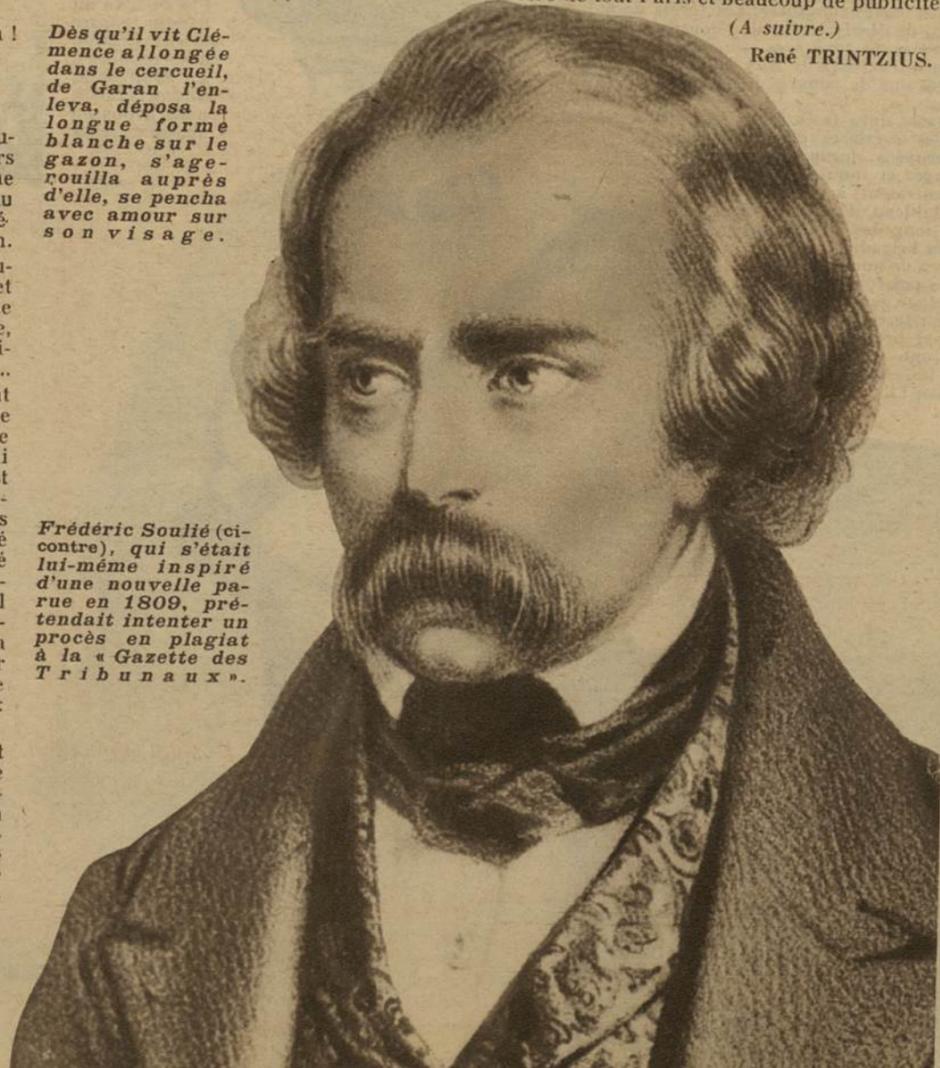
Un extraordinaire procès commence. Il oppose la passion sénile du Président de Boissieux au calme imperturbable de madame de Garan qui passe pour la victime de l'imagination déréglée du magistrat dont l'avocat prétend que Clémence, étant en lé-



Une caricature de l'époque, représentant le romancier Frédéric Soulié.



Le convoi funèbre se dirigeait vers le cimetière de Saint-Germain-des-Prés.



Frédéric Soulié (ci-contre), qui s'était lui-même inspiré d'une nouvelle parue en 1809, prétendait intenter un procès en plagiat à la « Gazette des Tribunaux ».

25% moins cher

VALEUR RÉELLE
380 frs
EN RÉCLAME

285 frs
au comptant



Faculté de retour
au cas de non-
convenance
315 frs. à crédit
PAYABLES

35 frs
par
mois
QUANTITÉ LIMITÉE

LANDAU TOUT ACIER

Grande caisse 0^m85x0^m47 entièrement coffrée et galbée. Peinture vernie bleue, noire ou grise deux tons. Suspension très souple à la Daumont. Roues à flasques garnies gros enjoliveurs et semi-pneumatiques. Capote et capitonnage belle moleskine. Guidon tube nickelé.

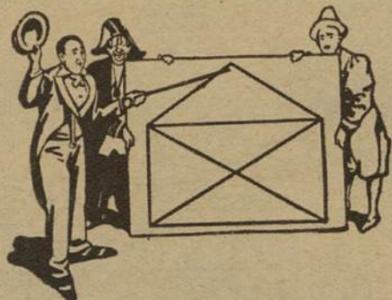
BULLETIN DE COMMANDE (C.A.) — J'achète aux Ets CAMP, Paris: 1 Landau tout acier n° 10, couleur _____ au prix de 315 frs payable 35 frs par mois au compte chèques Postaux Paris 593-51. Ci-joint _____ frs, montant de la 1^{re} mensualité accompagnée des frais d'emballage suivants: 10 frs pour France, 45 frs pour Corse, Algérie et Tunisie. L'expédition sera effectuée en port dû.

Nom et prénom _____ Profession _____ Domicile _____ Gare _____ Fait à _____ le _____ 1933

BON GRATUIT (CA) pour un joli Album illustré LAYETTES BERCEAUX ALSACIENS VOITURES D'ENFANTS

Ets CAMP 1, RUE BORDA PARIS (3^e)

CONCOURS
200.000 FRANCS DE PRIX



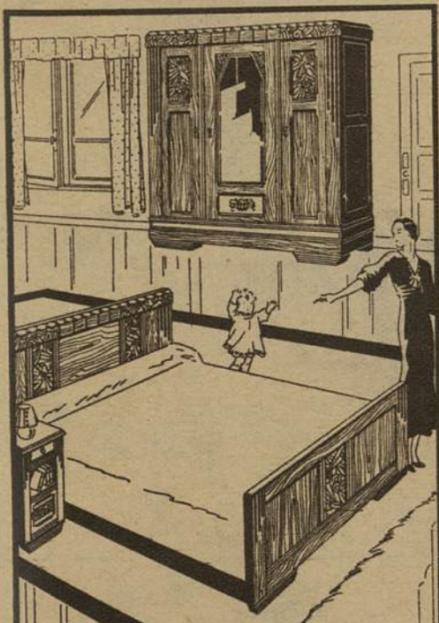
L'enveloppe ci-dessus est composée de 8 traits. Il s'agit de la dessiner d'un seul trait, c'est-à-dire sans lever la plume et en évitant de passer deux fois sur le même trait. Numérotez de 1 à 8 la marche que vous avez suivie sur l'enveloppe ci-dessus pour obtenir le dessin demandé.

Aucune obligation d'achat

Découpez ce BON et adressez-le aujourd'hui même avec votre réponse au **CONCOURS (Section 6) 51, rue du Rocher, à PARIS**. Joindre pour la réponse une enveloppe timbrée portant votre adresse ou un coupon-réponse.

34

DES MEUBLES modernes
DES PRIX d'autrefois



(N° 739 du catal.) Chambre moderne, chêne massif sculpté avec grande armoire à glace 3 portes ouvrantes, lit de milieu largeur 1 m. 40, **1.395 frs** liseuse marbre.

Serait-il donc à nouveau possible de se meubler "à bon compte" comme au temps lointain où les "crises" n'existaient pas ?

Assurément vous répondra-t-on, si vous vous adressez aux **GALERIES BARBÈS** dont la puissante production permet des réalisations d'extraordinaire bon marché en conservant une qualité constamment irréprochable.

DES AVANTAGES

Certificat de garantie, livraisons gratuites à domicile dans toute la France, remboursement des frais de déplacement, garde sans frais des meubles achetés. Les titres de rente française, les bons de la Défense Nationale et les emprunts gagés par l'Etat sont acceptés en paiement.

GRANDES FACILITÉS de PAIEMENT sur DEMANDE

Reprise en compte de vos vieux meubles



GALERIES BARBÈS

55, Boulevard Barbès - PARIS (18^e)
(Ne pas confondre : Coin rue Labat)

Succursales : TOULOUSE - 10, Rue St-Pantaléon ■ MARSEILLE - 11, Rue Montgrand ■ NANTES - 33, Rue de Strasbourg ■ LE HAVRE - 19, Rue du Chillou

DEMANDEZ NOTRE ALBUM GRATUIT

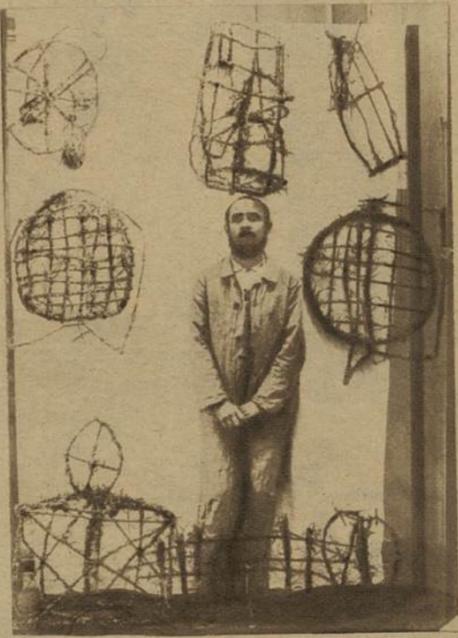
BON à découper et à faire parvenir aux **GALERIES BARBÈS** pour recevoir gratuitement: 1° L'Album général d'ameublement. 2° L'Album de literie, divans, cosys et mobiliers sacrifiés. **Rayer la mention inutile.** 276

Les lecteurs de **DÉTECTIVE** se souviennent de l'intérêt et de l'émotion avec lesquels ils ont suivi l'enquête de

LOUIS ROUBAUD

Démon et **Déments**

C'est aujourd'hui que paraît en librairie le texte complet de ce grand livre qui, à travers tant d'horreur, nous mène à ce grand espoir : **on guérit les fous**



Contre : Le malade en convalescence commence à fabriquer des engins de pêche avec sa paille.

MARTHA MARY VOYANTE : Trans. pensée. Fixe date 4^e p. lect. d. sable et crist. 1 à 7 H. sauf L. 70, r. Fimérocourt (20^e) 5^e ét. Mét. : Pl. d. Fêtes. P. cor. 20 L. 50.

UNE FOIS PAR AN

consultez Mme Fr. BENARD, 46, rue Turbigo, Paris : guidera votre bonheur, précise mois par mois éven. 1933-34, facilite mariage d'après prénoms. Ts les jours et par corresp. Envoi date naiss. et 20 fr. 50.

M^{ME} ROSINE Médium Oriental. Procédés Orient. 16, r. Baron (3^e ét.) Paris (17^e). Reçoit tous les jours. Métro Marcadet-Balagny et Brochant. P. corr. env. d. nais. : 25 fr.

Voulez-vous être forts, vaincre et réussir ? **CONSULTEZ** Mme Thérèse Girard, voyante célèbre, diplômée. Expériences sous contrôle scientifique connue du monde entier par ses prédictions et ses conseils. 78, av. des Ternes, (17^e). De 1 à 7 h. cour, 3^e étage.

1.000 frs p. mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Tte l'année. Manufact. D. PAX, Marseille.

COPIES d'adresses pr enveloppes 15 fr. le 100, et gros gains pr. tous. Echantill. de travail gratis : LABORATOIRES H. DE PROVENCE, à Marseille.

M^{ME} LEBERTON TAROTS, CHIROMANCIE, ASTROLOGIE. De 1 h. à 7 h. ou par corresp. 20, rue Brey, 1^{er} à gauche, PARIS (Etoile).

Vous qui avez difficultés d'affaires, d'argent, d'affection, de santé, consultez :

M^{ME} PAULETTE D'ALTY

Professeur libre d'Astrologie Gle Manoscopie qui transforme les êtres ainsi que les destinées troubles. C'est la personnalité la plus vraie, la mieux éclairée, et possédant un don absolument extraordinaire de savoir répondre à tout et trouver la solution de toute difficulté. Corr. dét. : depuis 20 fr. **SECRET ÉGYPTIEN INFALLIBLE** 11, rue de l'Arc-de-Triomphe, Paris. Etoile 50-78.

LES MERVEILLES DE L'ART A LA PORTÉE DE TOUS

sans rien payer d'avance demandez-nous aujourd'hui le magnifique ouvrage d'ÉLIE FAURE

HISTOIRE DE L'ART

1.272 Chefs-d'œuvre reproduits en photogravure. 2.010 Pages de texte sur papier couché et 32 tableaux synoptiques.



Formant CINQ superbes volumes in-8° abondamment illustrés, entièrement parus, dans une luxueuse reliure.

LIVRABLES SANS DÉLAI 14 MOIS DE CRÉDIT

Cette œuvre remarquable, par son texte lumineux, ses très nombreuses illustrations documentaires, expose de manière claire et complète l'évolution artistique du Monde entier. Véritable Encyclopédie Universelle de l'art, elle est indispensable à tous : Amateurs, Professionnels, Artistes, aussi bien qu'aux élèves des grandes écoles.

NOTICE DÉTAILLÉE GRATIS SUR DEMANDE

Prix : 500 fr., réglable après réception, par mensualités de 35 fr. (ou au comptant : net 470 fr.). Franco de port en France. Étranger se renseigner.

BULLETIN à copier ou signer et envoyer à : **DÉTECTIVE-PUBLICITÉ**, 35, rue Madame PARIS (6^e).

Veuillez m'adresser franco (en France), l'**HISTOIRE DE L'ART**, par Elie Faure, en 5 volumes reliés au prix de 500 francs, que je payerai par versements mensuels de 35 francs, ou au comptant 470 francs ci-joints ou contre remboursement.

Nom et prénom _____ Domicile _____ Profession _____ SIGNATURE _____

DÉTECTIVE

Maquis de banlieue



Imitant Delbono, Hamann, un autre as de la "planque", s'est terré dans quelque cabane de la banlieue parisienne, et sa femme assure avec confiance qu'il ne sera plus jamais repris.

(Lire, pages 12 et 13, la pittoresque enquête de notre collaborateur Emmanuel Car.)

AU SOMMAIRE { Le fou du diable, par Robert Hennemont. — Leïlah, la belle almée, par Louis Palauqui. — Le crime du sorcier, par Louis Thibaud. —
DE CE NUMÉRO { Tunnel de la mort, par Marcel Montarron. — Tueurs à gages, par Georges Strem. — Procès bizarres et comiques, par René Trintzius.